sorbiers
Magazine municipal d'informations
Passerelle
N°34
juillet 2012
www.mairie-sorbiers.fr

Environnement
Éclairage public p. 8

Jeunesse
Pôle jeunesse p. 26

Sport
Piscine p. 29

Concours photos

« Un monde de courbes »

1er prix

Escargotlier

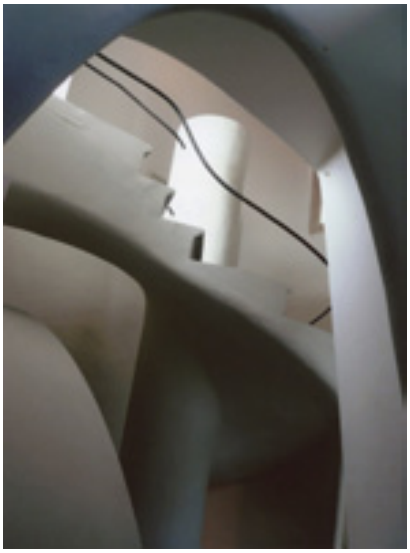

Courbes intérieures

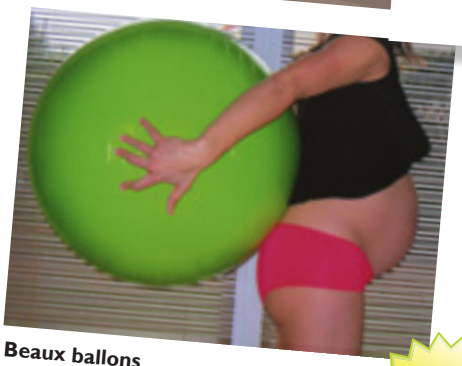

Beaux ballons

2ème prix

Stade Roland Garros 2005

4ème prix

Duo en Courbes Douces

Maison sans escalier

Au détour de l'anthélix

7ème prix

Mécanique des courbes

7ème prix

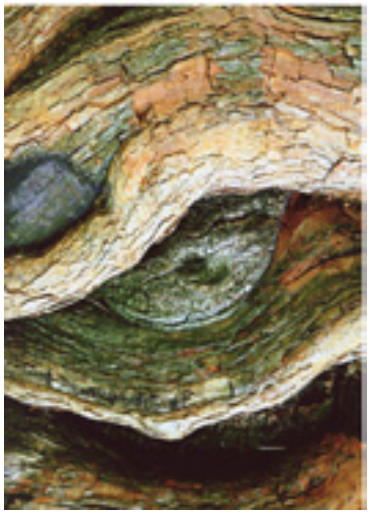

Oranger des Ossages

7ème prix

Harmonie chez les Curcubitacés

10ème prix

Sommaire

Concours photos p. 2

Agenda p. 4 / 5

Bloc-notes p. 6

Urbanisme p. 7 / 8

Développement durable p. 8 / 9

Travaux p. 10 / 12

Agriculture p. 13

Histoire p. 14 / 15

Citoyenneté p. 16 / 17

Finances p. 18 / 19

Culture p. 20 / 22

Social p. 23

Éducation p. 24 / 25

Jeunesse p. 26 / 27

Sport p. 28 / 29

Associations p. 30 / 31

Infos pratiques p. 32

Expression des élus p. 33

État civil p. 34

Exposition p. 36

Éditorial

Madame, Monsieur,

Au moment où j'écris ces lignes, François Hollande vient de prendre ses fonctions de Président de la République et nommer une nouvelle équipe pour conduire la politique gouvernementale. Chacun, en fonction de ses convictions, a pu s'exprimer. Le nouveau Président va devoir recoller les morceaux d'une France divisée, bousculée par la crise où le chômage et la précarisation d'une partie grandissante de la population demeurent les problèmes primordiaux. Aussi, malgré des marges de manœuvre étroites, redresser les comptes publics et réduire le chômage en relançant la croissance, constituent le défi principal du nouveau pouvoir.

À travers les résultats des rendez-vous internationaux, c'est aussi de politique intérieure qu'il s'agira, avec des incidences certaines pour les collectivités locales. En effet, la crise financière, la mise en œuvre des ratios prudentiels de Bâle III, la restructuration de Dexia ont des conséquences sur leur financement. Bien que la dette publique locale ne représente que 9 % de la dette publique totale (alors que les investissements publics sont à plus de 70 %, le fait des collectivités), les banques ont tendance à se désengager. Le risque est donc l'effondrement des investissements et un mauvais coup porté à la croissance et à l'emploi.

Sorbiers a besoin de financer des projets à long terme. Le célèbre « taux fixe - annuités constantes » auquel on peut ajouter le taux révisable (maîtrisable car remboursable sans pénalité) reste adapté à nos besoins traditionnels.

Programme de voirie, renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, notamment rue Jean-Louis Berger, achat foncier pour maîtriser l'urbanisme en particulier dans le Centre Bourg, restructuration de la place du 19 mars, construction du pôle festif intercommunal, rénovation de l'école du Valjoly en constituent les éléments essentiels pour 2012/2013.

Comme la plupart des communes, Sorbiers n'a pas de problèmes de solvabilité. Il convient donc de poursuivre raisonnablement la modernisation de notre territoire. Avec mon équipe, nous y veillons.

Raymond JOASSARD

Mairie
13, rue de la Flache
42290 Sorbiers
www.mairie-sorbiers.fr
contact@mairie-sorbiers.fr

Directeur de publication
Raymond JOASSARD

Chargée de communication
Nadine Saura assistée de la Commission Communication
Textes et photos publiés sous la responsabilité des associations participantes.
Dépôt légal à parution

Conception graphique
TVandCO communication 04 77 39 06 66

Impression Sud Offset

Agenda du Maire de Décembre 2011 à Avril 2012

DÉCEMBRE 2011

Comité de pilotage Métrotech

Téléthon

Cérémonie de la Sainte-Barbe

Cérémonie Arbre de la laïcité à La Talaudière

Remise de chèque pour la lutte contre le cancer à Saint-Jean-Bonnefonds

JANVIER 2012

Réunion avec les riverains de la rue des Eversins

Rencontre avec Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription

Rencontre avec les résidents du Foyer des Roses

Comité syndical pour la salle festive du Fay

Réunion plénière du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Réunion du syndicat de la piscine du Val d'Onzon

Assemblée générale de la FNACA

Vœux de M. le Maire aux entreprises et au personnel communal

Assemblée générale des Amis Réunis

Inauguration du Planétarium

FÉVRIER 2012

Réunion du syndicat de voirie

Réunion intercommunale Sorbiers - La Talaudière - Saint-Jean-Bonnefonds

Émission à TL7

Rencontre avec le directeur d'EPURES

Rencontre avec Cité Nouvelle

Rencontre avec les locataires de l'immeuble Cognet

Comité technique paritaire

Rencontre avec l'entreprise ALVEGA

Présentation FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce)

Présentation de la future salle festive du Fay aux associations

Mardi Gras

Remise de prix aux villes fleuries

MARS 2012

Inauguration du restaurant scolaire du collège Pierre et Marie Curie

Repas des anciens

Conseil départemental de l'éducation nationale

Journée de la Femme

Foulée printanière

Foire de printemps

Mini congrès AMF 42

Assemblée générale des jardins familiaux

Cérémonie de citoyenneté pour les jeunes électeurs

Collecte de déchets électriques et Journée broyage

Comité syndical pour les eaux du Furan (SIDEFU)

AVRIL 2012

Visite des zones industrielles de Sorbiers avec les représentants de St-Etienne Métropole

Foulée printanière des enfants

Tirage au sort des jurés d'assises

Rencontre avec les architectes pour la rénovation de l'école du Valjoly

Cérémonie du souvenir aux déportés

Rencontre avec le président de la Chambre de commerce et d'industrie territoriale

RÉGULIÈREMENT

Conseil d'Adjoints

Conseil municipal

Coordinations techniques : voirie, bâtiments, espaces verts, manifestations

Vernissages Office de Tourisme

Spectacles saison culturelle

Mariages

Participation aux commissions municipales

RÉUNIONS SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

Réunions de bureau et des vice-présidents

Conseil de communauté

Commission développement économique (prospection aides aux entreprises)

CFAC (Convention de fonctions d'agglomération et de centralité Rhône-Alpes) : vice-président référent des relations avec la région Rhône-Alpes

REPRÉSENTATION DES MAIRES OU DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

ADEL (Agence de Développement Économique de la Loire)

CGD (Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Loire)

MIPRA (Mission Ingénierie et Prospection Rhône-Alpes)

CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale)

EPASE (Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne)

Cité du Design

ZAIN (Zone d'Activité Internationale Loire Sud Rhône-Alpes)

RUL (Région Urbaine de Lyon)

CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial)

Collecte des D3E

Réunion FISAC

Foulée printanière

Cérémonie citoyenneté

Foulée printanière des enfants

Sainte Barbe 2011

Repas séniors

Carnaval

Cérémonie citoyenneté

Vœux 2012

Fête du printemps

Présentation salle festive

URGENCES

Pompier : 18 – Samu : 15

MAIRIE

13, rue de la Flache
Tél. : 04 77 01 11 30
Fax : 04 77 53 07 27

DU LUNDI AU JEUDI : 8h30 à 12h -13h30 à 17h
VENDREDI : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h30
SAMEDI : permanence état civil de 9h à 12h

Permanences passeport : **LUNDI, MARDI ET JEUDI** : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30 ; **MERCREDI ET VENDREDI** : 8h30 à 11h30

Site web : www.mairie-sorbiers.fr
E-mail : contact@mairie-sorbiers.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Raymond JOASSARD
Maire : vendredi de 14h à 16h.

ADJOINTS
- **MARIE-CHRISTINE THIVANT**

Vie économique - finances - réseaux (VRD) - intercommunalité : vendredi de 16h à 17h30
- **DANIEL MATHEVET**

Urbanisme - transports - dév. durable : mercredi de 18h à 19h et sur rendez-vous.
- **MARTINE NEDELEC**

Éducation - enfance - jeunesse : vendredi de 16h à 17h30
- **BÉCHIR MEHADHBI**

Affaires sociales - solidarité : mardi de 10h à 12h
- **DOMINIQUE BIDAULT**

Vie culturelle - animation : mardi de 17h à 18h à l'échappé.
- **GILLES AUZARY**

Vie sportive et associative : jeudi de 18h à 19h
- **NADINE SAURA**

Communication et vie démocratique : mercredi de 16h30 à 17h30

En cas d'empêchement, les élus reçoivent également sur rendez-vous. Se renseigner au secrétariat général.

OFFICE DE TOURISME

2 avenue Charles de Gaulle
Tél. : 04 77 01 11 42

DU LUNDI AU VENDREDI : 9h30 à 12h - 14h30 à 19h
SAMEDI : 10h à 12h - 15h à 19h
DIMANCHE : 15h à 18h

TENNIS

TARIFS
Enfant -16 ans : 1,60€ / adulte : 4,70€

ABONNEMENT POUR 6 HEURES
Enfant -16 ans : 8€ / adulte : 23€
Réservation à la piscine.

PISCINE

Tél. : 04 77 53 24 21
Rappel : l'évacuation du bassin s'effectue 20 minutes avant la fermeture.

OUVERTURE AU PUBLIC / PÉRIODE SCOLAIRE
LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI : 17h à 19h20
MARDI ET VENDREDI : 12h15 à 13h30
MERCREDI : 14h à 17h
SAMEDI : 11h à 15h
DIMANCHE : 8h à 9h30 (adultes nageurs) ; 9h30 à 12h (tout public).

OUVERTURE AU PUBLIC / PETITES VACANCES SCOLAIRES
LUNDI À VENDREDI : 10h à 19h
SAMEDI : 11h à 19h
DIMANCHE : 8h à 12h

OUVERTURE AU PUBLIC / GRANDES VACANCES
LUNDI À SAMEDI : 10h à 19h
DIMANCHE : Fermé

TARIFS (septembre 2012)
- Habitants de la communauté des communes : adultes : 2,90€ / enfants : 1,90€
  Cartes (10 entrées) : adultes : 26€ / enfants : 17€
- Habitants extérieurs : adultes : 3,60€ / enfants : 2,60€
  Cartes (10 entrées) : adultes : 32€ / enfants : 22€
- Tarifs bonnets : scolaire : 0,80€ et public : 2,60€

AQUAGYM COURS MUNICIPAUX

ABONNEMENT ANNUEL
132€ intercommunalité / 160€ extérieur.

Inscriptions dès le 1er septembre.

MARCHÉ

Place du 8 mai 1945, vers école Barthélémy-Magand le vendredi matin.

COMPLEXE SPORTIF

Gardien : portable 06 08 52 03 37

« L'ÉCHAPPÉ »

Espace culturel. Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme.
Tél. : 04 77 01 11 42

LA POSTE

Tél. : 04 77 01 10 80
LUNDI : 13h50 à 17h
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 8h45 à 12h et 14h à 17h
JEUDI : 9h10 à 12h et 14h à 17h
SAMEDI : 8h45 à 12h

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Permanences à l'Espace Jeunes le 4e lundi de chaque mois de 14h à 17h.

LYONNAISE DES EAUX

RENSEIGNEMENTS
N° AZUR 0 810 443 443*

URGENCES TECHNIQUES
N° AZUR 0 810 843 843*
**tarif d'un appel local*

CENTRE SOCIAL « LOISO »

PÔLE DE SERVICES : 4 avenue Charles de Gaulle
Tél. /Fax : 04 77 53 27 68

PERMANENCES : du lundi au vendredi de 14h à 18h.

PERMANENCE EMPLOI : Cécile DAVID
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h sans rendez-vous.
Vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUE
Mercredi : 16h à 19h
Vendredi : 10h à 12h et 16h à 19h

DÉCHETTERIE / DÉCHETS

Tél. : 04 77 46 21 99
Fax : 04 77 40 57 10
Fermée les jours fériés.

DU 1ER/04 AU 31/10
Lundi : 14h à 19h - Mardi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 19h - Samedi : 9h30 à 12h et 14h à 19h - Dimanche : 9h30 à 12h.

DU 1ER/11 AU 31/03
Lundi : 14h à 18h - Mardi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 18h - Samedi : 9h30 à 12h et 14h à 18h - Dimanche : 9h30 à 12h

INFOS DÉCHETS
Saint-Étienne Métropole : 0 800 882 735

ASSISTANCE SOCIALE

PÔLE DE SERVICES : 4 avenue Charles de Gaulle
Tél. : 04 77 53 85 74. Permanences le mardi de 9h à 12h avec ou sans rendez-vous.

CRÈCHE-HALTE GARDERIE

LES PETITS FILOUS
3, allée des Droits de l'Enfant
Tél. : 04 77 53 03 04

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

LA RIBAMBELLE : rue de la Côte
Tél. : 06 83 52 58 73
Avec rendez-vous : lundi de 9h à 12h et jeudi de 14h à 17h.
Sans rendez-vous : lundi de 14h à 17h et jeudi de 9h à 12h.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Inscriptions à l'Espace Jeunes
Tél. : 04 77 53 33 24

ESPACE JEUNES

2 bis, rue de la Longeagne
Tél. : 04 77 53 33 24
LUNDI, MARDI ; MERCREDI ET VENDREDI : 8h30 à 12h et13h30 à 17h. **JEUDI** : 8h à 12h

ESPACE DÉTENTE

VACANCES : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h.
HORS VACANCES : Mardi, mercredi et vendredi de 17h à 19h.

L'eau a jailli
aux services techniques de Sorbiers !

Oui, l'eau a jailli courant avril, au CTM (Centre Technique Municipal) de Sorbiers, dans le quartier de la Vaure.

Il y a quelque temps, le hasard avait déjà créé une opportunité : lors de la démolition de l'ancienne boucherie, rue de la Flache, sur le rond-point, les engins avaient retrouvé un ancien puits, dans le bâtiment. Puits d'une dizaine de mètres de profondeur, en bon état de conservation, il fut donc restauré esthétiquement et agrémenté d'un parterre de fleurs. Ce puits, sur le parking minute n'est donc pas factice ! Certes, il a quelques inconvénients pour une utilisation rationnelle : difficultés de stationnement de la citerne durant l'opération de pompage, et surtout eau trop froide pour être utilisée directement.

Par ailleurs et indépendamment, un autre constat était fait : la zone du Centre Technique Municipal à la Vaure, mais aussi les entreprises proches, étaient sur des terrains souvent gorgés d'eau. Et si on pouvait récupérer en volume suffisant cette eau qui stagnait pour l'arrosage ? Et si on pouvait capter une source ?

... L'idée avait germé, était lancée...

On fit appel à un sourcier local. Et un vendredi matin de l'an passé, nous nous sommes retrouvés, la commission urbanisme, transports et développement durable, à assister à un étrange cérémonial. « *Taisez-vous, vous m'empêchez de me concentrer !* » fut le premier contact avec cet ancien mineur, équipé en tout et pour tout de sa montre avec chaîne et d'un seau en plastique contenant des petits cailloux. Il a demandé à voir les plans des lieux, plans qu'il posa sur un tas de moellons et sur lequel il promena, très concentré, sa montre en guise de pendule. Et nous vîmes, estomaqués, le pendule bouger. Non pas en tournant mollement, mais quasiment à l'équerre et violemment, le sourcier le tenant à deux mains pour ne pas l'échapper, crispé. Il nota un point précis sur le plan et demanda de le conduire à l'endroit exact sur le terrain. Le pendule eut la même réaction. Puis s'ensuivit une longue litanie, en tête à tête avec lui-même, à compter et recompter ses petits cailloux, nous-mêmes à distance et silencieux. Puis le verdict tomba : « *Ici, à ce point très précis, à 7 mètres avec un débit de 2 mètres cube à l'heure, et ne descendez pas trop bas, l'eau pourrait se perdre dans une éventuelle galerie de mine…* »

Bien entendu, chacun voulut essayer mais hélas, aucun de nous n'avait le don.

Il ne restait plus qu'à trouver une entreprise de forage, malgré les difficultés : la source est située sous une ligne à haute tension, et un geyser pourrait provoquer un arc électrique.

Une entreprise locale, en adoptant une technique sécurisée a accepté. Et c'est ainsi qu'en février de cette année nous avons pu assister au forage, comparable au forage des puits de pétrole, avec un derrick et un trépan, d'un trou de 30 cm de diamètre environ, avec un compresseur qui envoyait de l'eau sous pression pour transformer et remonter en boue le rocher émietté. 8 mètres pour trouver l'eau…

Cette eau, au volume important, et comme pour le puits du village, devra être décantée et mise à température ambiante, dans une citerne prévue à cet effet au CTM, avant d'être utilisée pour l'arrosage.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Diagnostic agricole

Un diagnostic agricole, permettant de dresser un état des lieux de l'activité agricole et des exploitations à Sorbiers, a été mené par la Chambre d'agriculture. Il a été présenté, le 2 mai 2012, au conseil municipal. Le comité de pilotage compte intégrer ces éléments dans le projet de révision.

Travaux en cours

Le comité de pilotage entame le travail de rédaction des règlements de zonage, qu'il convient de mettre en conformité avec les lois et règlements récents, tels que la loi Grenelle II et ses décrets d'application, et notamment :

- **Réglementation thermique 2012** : les travaux doivent permettre d'atteindre de meilleurs résultats en matière de performances énergétiques, en neuf comme en rénovation ;
- **La mesure de la surface des constructions est modifiée**, on parle désormais de surface de plancher (combinée à l'emprise au sol) en lieu et place des surfaces hors d'œuvre nette ou brute (SHON et SHOB);
- La possibilité de ne **recourir qu'à une déclaration préalable** (et non à un permis de construire) passe de 20 m² à 40 m² en zone U du PLU ;
- **Le seuil de dispense de toute formalité**, en zone constructible, passe de 2 à 5 m² (si l'emprise au sol est inférieure à 5 m² et la hauteur inférieure ou égale à 12 m) ;
- Lorsque le projet de PLU est arrêté après le 30 juin 2012, ce qui est notre cas, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) fait l'objet d'un **débat complémentaire** sur les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain ainsi que sur le développement des communications numériques.

RÉUNION PUBLIQUE PLU
Mercredi 26 sept. à 20h à l'Arena

SCOT Sud Loire

Le SCOT Sud Loire (Schéma de cohérence territoriale), adopté le 3 février 2010 par le syndicat mixte du SCOT, qui concrétisait la volonté des élus de maîtriser le développement et l'étalement urbain, vient d'être annulé par décision du tribunal administratif de Lyon.

Ce jugement ne fait pas disparaître toute règlementation supérieure au PLU. Outre les dispositions générales du code de l'urbanisme (notamment les articles L 110 et L 121-1), le PLU devra être compatible avec la Directive territoriale d'aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise (DTA) d'octobre 2006 et le programme local de l'habitat (PLH) récemment adopté par Saint-Étienne Métropole.

Ajoutons que, si le SCOT, en tant que document d'urbanisme, a été annulé, le syndicat mixte du SCOT, établissement public de coopération intercommunale, subsiste. On revient au régime de la règle dite de « constructibilité limitée », connue avant l'approbation du SCOT, avec dérogation instruite par le syndicat mixte si une commune souhaite classer une zone naturelle en zone constructible ou bien une zone dite AU en zone U.

Les élus du syndicat mixte du SCOT doivent prochainement prendre position sur les suites à donner au jugement du tribunal administratif.

Éclairage public : un problème d'environnement et d'énergie

Depuis 2008, des communes rurales ont décidé d'éteindre l'éclairage public en milieu de nuit.

À Sorbiers, en moyenne annuelle, l'éclairage public fonctionne onze heures par jour. Éteindre cinq heures par nuit permettrait une économie substantielle tandis que le coût de l'énergie augmente dans un contexte de raréfaction des sources d'énergie et de changement climatique.

Comme nous l'expliquions dans Passerelle de juillet 2011 et suite à la conférence débat organisée lors de la semaine du développement durable, **TROP D'ÉCLAIRAGE NUIT.**

Un sondage réalisé l'été dernier a montré que les Sorbérans seraient favorables à l'extinction des lumières entre 1h et 5h du matin. Des messages électroniques sont arrivés en mairie pour soutenir cette action de réduction des consommations énergétiques.

(Voir articles dans le flash N°69 et Passerelle N°32 et 33).

ÉCLAIRAGE PUBLIC NOTA BENE

Lors du conseil municipal du 20 juin 2012, la commune de Sorbiers a décidé de réduire l'éclairage public. Nous procèderons donc, dès cet été, à l'extinction des lumières de minuit à 5 h du matin dans les lotissements qui le permettront sur le plan technique. Les voies principales de circulation resteront éclairées. À noter que le CD3 et le Centre Bourg bénéficient de luminaires bi-puissance : grâce à un dispositif électronique, à partir de 22h et durant 8 h, l'éclairement diminue.

La commune poursuivra son action de renouvellement des candélabres et des lampes pour une meilleure efficacité. Avec des lampadaires qui dirigent la lumière vers le sol, nous respecterons l'environnement, la faune, la flore, mais aussi le sommeil des riverains.

Avec des lampes d'une puissance inférieure pour un même éclairement, nous réduirons la consommation énergétique de la commune afin de respecter la charte «plan climat» signée avec Saint-Étienne Métropole.

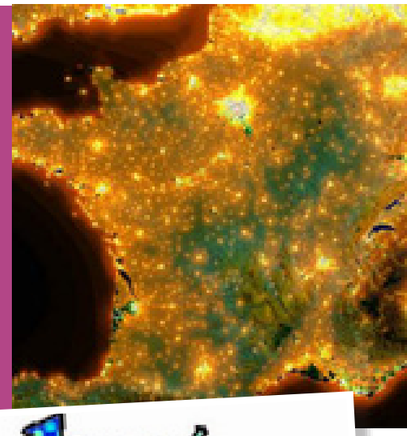

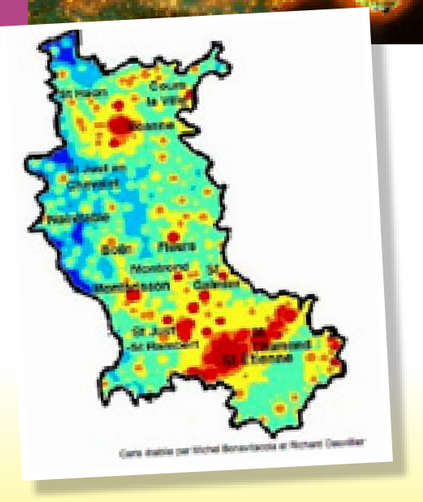

Carte établie par Michel Bonnefoy et Richard Demilier

Éclairage public et environnement

Lorsqu'il fait nuit et que nous voulons dormir, nous sommes obligés de fermer les volets pour nous protéger de la lumière de la rue. Les animaux et les plantes n'ont pas les moyens de se soustraire à l'éclairage artificiel. Ses effets sur certaines espèces ont été évalués.

Par exemple, les oiseaux migrateurs et les animaux nocturnes sont désorientés. Une ville, une route éclairée, contribuent à la coupure d'un corridor écologique et augmentent la fragmentation de l'habitat. Des collisions mortelles ont été mesurées au pied d'édifices éclairés.

Les insectes, qui ont leur place dans la chaîne alimentaire comme pollinisateurs, vont se tuer sur les lampes. Les entomologistes se demandent si l'impact des lumières artificielles n'est pas à comparer avec celui des insecticides.

En revanche, certaines espèces se sont adaptées aux conditions de la ville, moyennant nourriture et abris : c'est le cas des pigeons et des étourneaux. Mais il a été montré que l'éclairage artificiel est à l'origine d'une reproduction des pigeons tout au long de la saison, comme dans un élevage de poules en batterie.

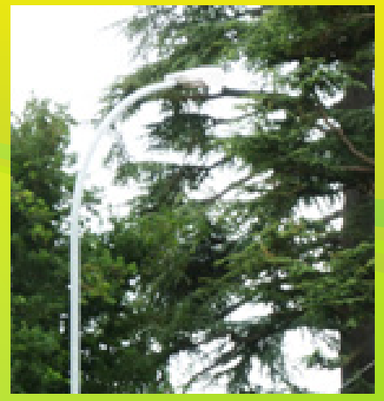

Éclairage public et sécurité

80% des cambriolages ont lieu en journée. Pour se sentir sécurisé, un système d'éclairage avec détection de mouvement serait plus dissuasif.

Les accidents de la route sont plus graves sur routes éclairées car les conducteurs roulent plus vite. Il semblerait que du matériel réfléchissant les phares de voitures serait plus efficace pour baliser la voie et éviter l'éblouissement.

En outre, ces propositions permettent des économies d'énergie.

Éclairage public, santé et confort

L'alternance jour-nuit est indispensable à notre rythme biologique et à notre bien-être. La nuit, nous produisons une hormone, la mélatonine, qui influe sur notre rythme veille/sommeil. Sa sécrétion est inhibée par la lumière.

La pollution lumineuse c'est aussi se priver de paysages nocturnes : la moitié des jeunes de moins de trente ans n'a jamais observé la voie lactée.

Sources documentaires : FRAPNA, LPO, fondation Nicolas Hulot.

Éclairage public et réglementation

Le Grenelle de l'environnement a introduit la notion de pollution lumineuse. L'article 173 de la loi « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 renforce les conditions de fonctionnement des installations lumineuses, en introduisant dans le droit de l'environnement la prévention des nuisances lumineuses, et un objectif d'économie d'énergie, en visant à réduire les émissions inutiles de lumière artificielle, sans nuire à la sécurité publique, la défense nationale ou la sûreté d'installations et d'ouvrages sensibles.

« NB : tout habitant peut signaler en mairie un éclairage qui semble inutile ou mal orienté. Des pannes, des dysfonctionnements peuvent avoir lieu. »

Barrage écrêteur de crues sur l'Onzon

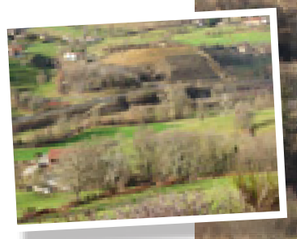

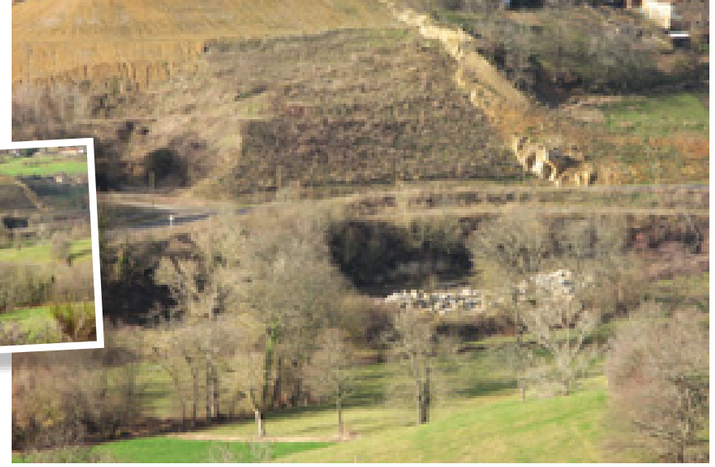

Lieu-dit le Sapey (face à l'ancienne carrière)

Ce barrage a pour objectif d'écrêter et d'amortir les ondes de crues de l'ONZON.

Faisant suite à une étude hydraulique réalisée en 2000/2001, Saint-Étienne Métropole a décidé la construction de cet ouvrage afin de préserver les populations riveraines des crues importantes de l'Onzon.

Le dimensionnement à moyen terme vise à écrêter la crue centennale en laissant passer une crue décennale. C'est l'ouverture du pertuis situé en fond du barrage qui permet l'obtention de ces résultats.

Cet ouvrage s'inscrit dans le programme d'actions élaboré par la communauté d'agglomération dans le cadre du contrat de rivière Furan et affluents.

NOTA BENE

UNE CRUE CENTENNALE EST UNE CRUE QUI RISQUE DE SE REPRODUIRE TOUS LES 100 ANS.

UNE CRUE DÉCENNALE EST UNE CRUE QUI RISQUE DE SE REPRODUIRE TOUS LES 10 ANS.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Barrage réalisé sous forme de digue, en terre.

- Hauteur au dessus du terrain naturel : 16,70 m
- Longueur de la crête : 150 m
- Largeur de la crête en haut : 3 m
- Largeur au niveau du terrain naturel : 87 m
- Volume de la retenue : 371 000 m^3

COÛT TOTAL DE L'OUVRAGE

Pris en charge par Saint-Étienne Métropole.

2 375 418€

COÛT GLOBAL DE L'OPÉRATION

- Barrage + foncier + sécurité + mesure compensatoire + déviation de la route + étude) : 3 780 296 €
- Début des travaux : été 2012
- Mise en eau du barrage, pour essai : fin année 2012

Entretien de la végétation par Saint-Étienne Métropole.

« Cet ouvrage permettra la protection d'une crue centennale pour :

- ***11 entreprises et 27 maisons concernées sur la commune de LA TALAUDIERE***
- ***12 entreprises et 80 maisons concernées sur la commune de SORBIERS »***

Futur emplacement du barrage © Saint-Étienne Métropole

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATION

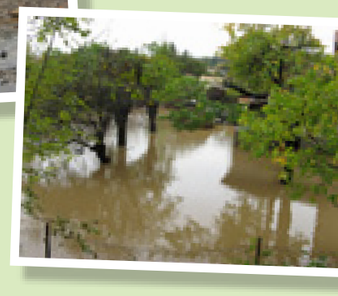

Dans le cadre du PPRNPI (Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation), la commune avait créé une cellule de crise appelée P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde).

Le PCS a été réactualisé très récemment, et un organigramme a été établi.

Plan Communal de Sauvegarde
ORGANIGRAMME DE CRISE

RESPONSABLES DES OPÉRATIONS GÉNÉRALES DE SECOURS

Le Maire : Raymond Joassard
Adjoint au Maire : Daniel Mathevet
Le Directeur Général des Services : Philippe Dell'Aiera

MAIRIE – SALLE 22 / Tél. : 04 77 01 11 30

RESPONSABLES DES OPÉRATIONS TECHNIQUES

1ère Adjointe au Maire : Marie-Christine Thivant
Le Directeur des Services Techniques : Serge Demolière

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX / Tél. : 04 77 53 45 52

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Jean-Claude Delarbre
Police Municipale
Sentinelles de l'Onzon

POLICE MUNICIPALE
Tél. 04 77 01 11 35

MOYENS TECHNIQUES INTERNES

Gilles Auzary / Gilles Cottet
Charles Thizy / Henri Taglieri
Michel Falconnier

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
Tél. 04 77 53 45 52

ACCUEIL / LOGISTIQUES

Bechir Mehadhbi
Laurence Pivano
Suzanne Allegra
Sandie Lhermitte / Nelly Julien

SECRÉTARIAT MAIRIE
Tél. 04 77 01 11 30

Cet été sont programmés des travaux d'amélioration du bâtiment de la Poste

Ils comprennent :

- la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite avec le réaménagement du sas d'entrée,
- la reprise d'étanchéité de la toiture sur l'ensemble du bâtiment, ainsi que le renforcement de l'isolation du toit, pour apporter un meilleur confort aux usagers et améliorer le rendement énergétique,
- la reprise de la façade.

Ces travaux sont prévus à partir de mi-juillet pour une durée d'un mois. Un affichage sera mis en place pour informer les usagers des dates précises des travaux et de la durée de fermeture du bureau quand ceux-ci le nécessiteront.

LE MONTANT DES TRAVAUX S'ÉLÈVE À 44 000€ TTC

EURO

Mise en place d'un feu tricolore au Grand-Quartier

Un feu tricolore sera installé au droit du passage piéton vers l'école Isabelle Patissier. Il est nécessaire pour la sécurité au niveau de l'école et limitera la vitesse des véhicules notamment ceux qui viennent de Fontanès. Grâce aux enregistrements du radar pédagogique, il a été constaté des excès de vitesse, bien au-delà de la limite de 50 km/heure, dans cette zone proche de l'école.

Les travaux de génie civil se feront courant de l'été et les feux seront posés à la rentrée de septembre.

Un détecteur de véhicules, de type radar, permettra la gestion du feu en fonction de la vitesse. Il pourra également être commandé sur appel piéton.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON (GD LYON)
58 communes, 527 km²
1,3 million d'habitants

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE
43 communes, 570 km²
375 000 habitants

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTE DE L'ISÈRE (CAPI PORTE DE L'ISÈRE)
21 communes, 240 km²
96 000 habitants

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS VIENNOIS (VIENNE AGGLO)
18 communes, 275 km²
68 000 habitants

RAPPEL

Coopération métropolitaine... en agriculture aussi

Les quatre présidents du Pôle Métropolitain ont signé le 10 février 2012 à Lyon, la charte d'objectifs en faveur du développement pérenne de l'agriculture périurbaine. Présentation...

En juillet 2009, trois communautés d'agglomération : Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole, CAPI Porte de l'Isère ont décidé de constituer un pôle métropolitain, auquel est venu adhérer, en juillet 2010, Vienne Agglo afin d'engager une coopération innovante et volontaire et mettre en œuvre des actions communes dans les domaines de l'économie, de la culture, des déplacements, et de l'aménagement du territoire.

L'agriculture périurbaine du pôle métropolitain qui regroupe 2 400 exploitations est très diversifiée, et toutes les filières sont présentes avec aussi de nombreuses activités fermières telles que fromages, charcuterie, fruits, légumes, vin… Les filières de commercialisation de proximité sont très développées : marchés, points de vente de producteurs, AMAP, vente directe sur les exploitations.

À travers cette charte, et en lien avec l'État, les collectivités locales, les chambres d'agriculture et autres organismes agricoles, les communautés d'agglomération s'engagent à mettre en œuvre sur chacun de leur territoire un ensemble d'actions qui accompagneront la promotion et la structuration de l'agriculture autour de quatre thématiques :

Le développement économique de l'agriculture

- positionner l'agriculture comme une filière économique à part entière,
- encourager la connaissance et la reconnaissance de la richesse et de la diversité de la production et de l'économie agricole métropolitaine,
- accompagner la valorisation de la variété des productions et des formes de transformation et de commercialisation,
- assurer l'interface avec la formation, la recherche et l'innovation.

Le foncier agricole

- poursuivre et accentuer les efforts de pérennisation du foncier agricole à l'intérieur des territoires des collectivités,
- accompagner l'accès au foncier notamment lors du renouvellement des chefs d'exploitation,
- mieux prendre en compte les enjeux agricoles dans les opérations d'aménagement des collectivités en ayant une approche intégrée des questions d'aménagement local et de développement agricole.

L'alimentation locale

- encourager le développement des pratiques de circuits de proximité de distribution des produits alimentaires frais et transformés,
- accompagner les agriculteurs pour une valorisation locale encore plus importante de leur production permettant une rémunération durable,
- favoriser le recours aux productions métropolitaines dans la restauration hors domicile, notamment cantines scolaires.

Le paysage et l'environnement

- reconnaître le rôle de l'agriculture et de ses différentes filières dans la diversité des paysages des agglomérations, et dans la préservation de leurs armatures et trames vertes,
- encourager une agriculture favorisant les pratiques agri-environnementales pour la préservation de la biodiversité et des ressources en eau,
- favoriser la définition d'opérations d'aménagement local qui sachent coupler les besoins d'aménagement pour l'agriculture et les demandes sociétales en matière d'environnement et de cadre de vie.

« Le foyer de l'absent »

Ainsi se nommait l'ancien centre social

Un groupe d'enfants du Foyer de l'Absent à Sorbiers
au goûté donnés vue organisé
le 3e Grand Lâcher de Ballonnets de l'Ascension
dans toutes les communes du département

Lâcher de ballons du Jeudi de l'Ascension

Jusqu'en 1972, ce bâtiment abritait un foyer pour jeunes garçons.

Pour en connaître l'histoire, il nous faut revenir aux heures sombres de la 2nde guerre mondiale.

En 1943, de nombreux soldats, pères de familles sont prisonniers en Allemagne depuis la « drôle de guerre » c'est-à-dire les mois de juin- juillet 1940 (trois ans déjà !). L'absent c'est le père bien sûr.

Georges Abrial, un Stéphanois, ancien prisonnier de guerre, découvre peu à peu que de nombreux enfants de prisonniers vivent dans une grande misère, leurs mères n'arrivant pas à nourrir et élever leur famille dans des conditions d'existence très difficiles (occupation, restrictions…).

Il recueille à l'Asile de nuit, un enfant, puis deux, puis de plus en plus. Ainsi naît l'Abri dans une pièce de l'Asile de nuit.

L'Abri est officiellement constitué le 25 mai 1943 (récépissé de la Préfecture). Le bureau se compose ainsi :

- Président : Georges Abrial
- Trésorier : Louis Giachetto
- Secrétaire : Jeanne Huot

Dès l'année suivante, le bombardement de Saint-Étienne, le 26 mai 1944, augmentera le nombre d'enfants dans la difficulté. Il faut désormais accueillir une trentaine d'enfants.

Mais c'est surtout en 1945 lors du « grand retour » qu'il y a de plus en plus d'enfants à recueillir. En effet, les cas d'abandon se multiplient (séparation, décès…). C'est bientôt d'une centaine d'enfants dont il faut s'occuper.

Ils sont répartis dans trois lieux :

- les grandes filles à l'Abri de Sorbiers. L'Association loue les bâtiments au chanoine Bérardier, curé de l'église Saint-Louis. Il s'agit alors d'un ensemble bientôt appelé « le Foyer de l'Absent » comprenant «une maison d'habitation, une cour sur le devant, diverses dépendances, un jardin d'agrément derrière, le tout clos de murs» (registre des délibérations du conseil municipal de Sorbiers).
- les grands garçons sont hébergés dans la villa Pupier rue Nicolas Chaize à Saint-Étienne mise à disposition de l'Association par la Préfecture de la Loire.
- les petits sont installés dans un immeuble à Sorbiers également, immeuble prêté par la famille Marthourey.

Rapidement et malgré le dévouement de tous les bénévoles et anciens prisonniers de guerre, la charge de ces enfants (formation, éducation, entretien…) dépasse les possibilités financières du Foyer de l'Absent bien que le nombre de pensionnaires soit en diminution à partir de 1947 et progressivement ensuite jusqu'à compter une trentaine de pensionnaires.

Le Foyer est ainsi réduit à un seul lieu « L'Abri » de Sorbiers qui recueille tous les garçons confiés à l'Association.

À partir de cette époque, le Foyer prend sa forme définitive : c'est une maison familiale à effectif assez réduit où l'éducation, l'instruction, la formation civique, la vie en groupe concernent 25 à 28 garçons.

Dans les années 50, les éducatrices très dévouées se nomment Mesdemoiselles Petit, directrice et Gonin (les jeunes pensionnaires les appellent taties). Leur objectif : l'envol dans la vie de tous les adolescents recueillis dans les années de guerre et particulièrement en 1945. Avec le dernier départ la raison d'être du Foyer aurait dû disparaître.

Mais les évolutions de la société d'alors, les problèmes sociaux complètent sans cesse les effectifs jusqu'à les renouveler entièrement.

Ce sont ainsi plus de 700 enfants qui ont vécu leur enfance et adolescence au Foyer.

L'établissement vivra pendant 30 ans grâce aux Anciens Prisonniers de Guerre de la Loire. Certains Sorbérans se souviennent des traditionnels lâchers de ballons du Jeudi de l'Ascension.

Les enfants allaient à l'école du Bourg. Les « taties » les emmenaient et allaient les chercher après l'étude.

Mme Banchet s'occupait de la cuisine. M. Lornage, jardinier de la famille David de Sauzéa, voisine du Foyer, entretenait le jardin d'agrément avec beaucoup de fleurs qu'appréciait beaucoup Melle Petit, la directrice.

En rentrant de l'école, le programme était toujours le même : le goûter et puis les devoirs, le repas, et la toilette. L'heure du coucher était fixée à 21 heures.

Le jeudi, il n'y a pas d'école alors les jeux s'organisent, essentiellement des jeux de ballons mais comme la cour est toute petite, les demoiselles emmènent souvent les pensionnaires en promenade. Et puis c'est le jour du catéchisme, le dimanche matin, tous assistent à la messe à l'église du Bourg.

Les « demoiselles », ainsi que les appellent les enfants, se préoccupent aussi beaucoup de leur avenir, de leur « orientation » comme on dirait aujourd'hui : passage du certificat d'études, centres de formation de divers métiers, collège, lycée à Saint-Étienne…

L'été, elles partent se reposer dans leurs familles et les pensionnaires sont envoyés en colonie de vacances à Apinac pendant deux mois, elle est tenue par l'abbé Cognet.

Une vie la plus agréable possible pour les enfants grâce au dévouement du personnel et des Prisonniers de Guerre s'organise.

Le 30 octobre 1968, Pierre Mandier au nom de l'Association acquiert la maison de Sorbiers.

Mais 3 ans plus tard, l'édifice vacille et le Maire de Sorbiers propose de racheter le bâtiment devenu dangereux.

L'Assemblée générale extraordinaire du 4 mars 1972 décide par 108 voix contre 4 d'accepter la proposition de la Mairie de Sorbiers et l'Assemblée générale du 9 décembre 1972 vote la dissolution du Foyer de l'absent.

Merci à M. Jean Aix pour son témoignage et sa disponibilité.

Avant

De nos jours

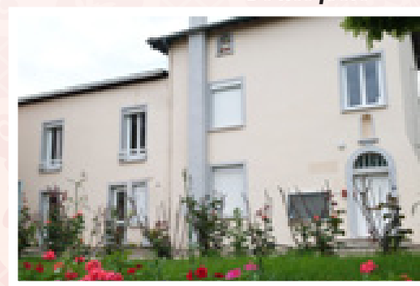

En fait, le Foyer a disparu le 30 juin 1972. Ce jour-là, les 21 derniers pensionnaires le quittent définitivement.

- **9 enfants sont remis à leur famille**
- **6 sont confiés au juge pour enfants**
- **5 à la DDASS**
- **1 est envoyé à l'ODAC (Office Départemental des Anciens Combattants)**

M. Raymond Dousteyssier a été le dernier président du Foyer de l'Absent, vice-président de l'Association des Prisonniers de Guerre de la Loire.

Une partie de la maison est alors détruite pour permettre l'élargissement de la rue et la construction de la salle du troisième âge.
Le bâtiment a ensuite été mis en partie à la disposition du Centre social jusqu'à une période très récente.

La cérémonie de citoyenneté

ou l'entrée dans la vie de citoyen...

Le 26 mars dernier, le Maire a invité tous les jeunes Sorbérans ayant atteint leur majorité à la mairie pour la cérémonie de citoyenneté.

Au cours de cette cérémonie, le Maire a remis en mains propres les cartes électorales des jeunes ayant eu 18 ans avant le 1er mars 2012 et qui ont donc pu voter pour la 1ère fois le 22 avril et le 6 mai pour les élections présidentielles, puis les 10 et 17 juin pour les élections législatives.

84 jeunes ont ainsi été conviés.

En présence d'élus de la commune, de membres du Conseil Municipal d'Enfants et de représentants de la commission électorale, une trentaine de jeunes ont été reçus en mairie.

Nadine Saura, adjointe à la communication et à la Vie démocratique, les a accueillis avec un diaporama leur rappelant en quelques mots l'histoire du droit de vote, les élections en France, les conditions pour voter et être élu, la parité bien sûr (en rappelant que Sorbiers a reçu l'an dernier le 1er prix des Mariannes de la parité pour son application particulièrement respectueuse de la loi), et les invitant à se rendre « Tous aux urnes » pour les prochaines et nombreuses échéances électorales.

Le Maire, Raymond Joassard, les félicitait pour leur entrée dans leur vie de nouveau citoyen, leur conseillant « d'user et d'abuser de leur droit de vote ». Il remettait ensuite à chacun et chacune des jeunes présents sa carte électorale que les nouveaux citoyens signaient, et une clé USB au logo de Sorbiers présentant un diaporama sur la commune et un livret de citoyenneté. Il concluait par ses mots : « C'est important de pouvoir s'exprimer, décider et peut-être un jour parmi vous, certains prendront la relève ! »

Après qu'il ait remercié tous ces jeunes pour leur présence, cette cérémonie bien sympathique se terminait par le verre de l'amitié.

ZOOM

AVANT LE SCRUTIN pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de sa commune. Nul ne peut être inscrit sur plusieurs listes. La liste est permanente et fait l'objet d'une révision annuelle par une commission qui statue sur les demandes d'inscription et procède aux radiations (déménagement, décès...).

Pour être électeur, il convient :

- D'être français.
- D'être âgé de 18 ans.
- De jouir de ses droits civils et politiques.
- D'avoir une attache avec la commune d'inscription.

Le bureau de vote comprend :

- Une table avec les enveloppes électorales (opaques et uniformes) et les bulletins de vote.
- Les isoloirs.
- Les tables de dépouillement.
- Des affiches indiquant les règles du code électoral.

En cette année 2012 riche en événements électoraux, voici un point sur les élections.

Chaque électeur reçoit une carte électorale. On peut également voter par procuration. La personne choisie doit voter dans la même commune. Chaque bureau de vote est constitué d'un président, d'un ou deux assesseurs et d'un secrétaire. Des délégués des candidats peuvent surveiller les opérations de vote. Le scrutin est clos à 18 h.

Le dépouillement et les résultats. Toutes les signatures de la liste d'émargement sont comptabilisées (leur nombre doit correspondre au nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne). Le nombre de votants est inscrit sur le procès-verbal.

Le dépouillement suit immédiatement et doit être conduit jusqu'à son achèvement complet. Il est opérer par des « scrutateurs » (ce sont des volontaires parmi les électeurs de la commune) sous surveillance des membres du bureau. Leurs noms et prénoms sont enregistrés. Ils sont répartis par 4 au moins par table.

Après l'ouverture de l'urne, les enveloppes sont comptées et doivent correspondre au nombre de signatures de la liste d'émargement, elles sont regroupées par paquets de 100 mis dans une enveloppe spéciale fournie par la Préfecture.

Une enveloppe de cent votes est donnée à chaque table ; elles sont alors ouvertes. L'un des scrutateurs extrait le bulletin de vote et le transmet déplié à un autre qui le lit à haute voix. Les noms sont comptabilisés par deux scrutateurs sur des feuilles de pointage.

Les bulletins nuls sont comptés à part (bulletins ou enveloppes sur lesquels les votants se sont fait connaître, bulletins de différents candidats dans la même enveloppe...).

Les scrutateurs déterminent alors le nombre de suffrages exprimés puis les suffrages obtenus par chaque candidat ou liste en présence.

À la fin du dépouillement, le procès-verbal des opérations est rédigé sur des imprimés spéciaux fournis par la Préfecture. Un des exemplaires est envoyé à la préfecture (avec les bulletins et nuls et leurs enveloppes, les feuilles de pointage et la liste d'émargement, le procès-verbal de remise des cartes électorales), l'autre reste en Mairie.

Dès l'établissement du procès-verbal, le résultat est proclamé en public par le président du bureau de vote et affiché.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1er TOUR / 22 avril 2012

		TOTAL	%
Inscrits		5 802	100%
Votants		5 181	89,30%
Abstentions		621	10,70%
Nuls		85	1,64%
EXPRIMÉS		**5 096**	**87,66%**
Éva JOLY	Europe Écologie les Verts	103	2,02%
Marine LE PEN	Front National	1 091	21,41%
Nicolas SARKOZY	UMP	1 479	29,02%
Jean-Luc MÉLENCHON	Front de Gauche	449	8,81%
Philippe POUTOU	Nouveau Parti Anticapitaliste	46	0,90%
Nathalie ARTHAUD	Lutte Ouvrière	18	0,35%
Jacques CHEMINADE	Le sursaut	12	0,24%
François BAYROU	Modem	529	10,38%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	Debout la République	98	1,92%
François HOLLANDE	Parti socialiste	1 271	24,94%

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2ème TOUR / 6 mai 2012

	TOTAL	%
Inscrits	5 805	100%
Votants	5 037	86,77%
Abstentions	768	13,23%
Nuls	313	5,39%
EXPRIMÉS	**4 724**	**81,38%**
François HOLLANDE	2 182	46,19%
Nicolas SARKOZY	2 542	53,81%

RAPPEL DES RÉSULTATS NATIONAUX :

François HOLLANDE 51,64%
Nicolas SARKOZY 48,36%

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1er TOUR / 10 juin 2012

		TOTAL	%
Inscrits		5 810	100%
Votants		3 736	64,30%
Abstentions		2 074	35,70%
Nuls		39	1,04%
EXPRIMÉS		**3 697**	**63,26%**
Séverine BRUN	Front National	817	22,10%
Julien VASSAL	Debout la République	32	0,87%
Nicole LANCON	Mouvement Écologiste Indépendant	40	1,08%
Vincent BONY	Front de Gauche	168	4,54%
Hervé REYNAUD	Rassemblement de la Droite, du Centre et des Indépendants	239	6,46%
Alain BARBASSO	Europe Ecologie Les Verts	101	2,73%
Philippe KIZIRIAN	Parti Socialiste	1 257	34,00%
Alexis PEREIRA		7	0,19%
François ROCHEBLOINE	Droite et centre rassemblés	1 024	27,70%
André MOULIN	Lutte Ouvrière	12	0,32%

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2e TOUR / 17 juin 2012

	TOTAL	%
Inscrits	5 810	100%
Votants	3 543	60,98%
Abstentions	2 276	39,02%
Nuls	114	1,69%
EXPRIMÉS	**3 429**	**59,02%**
Philippe KIZIRIAN **PARTI SOCIALISTE**	1 638	47,77%
François ROCHEBLOINE **DROITE ET CENTRE RASSEMBLÉS**	1 791	52,23%

Finances, gestion et projets

Le budget supplémentaire qui vous est présenté a été débattu et voté au conseil municipal du 20 juin. Il permet de compléter le budget primitif qui avait été présenté en décembre, avec des éléments nouveaux : intégration des résultats et des reports d'investissement de l'année 2011, augmentation du programme d'investissements.

VUE D'ENSEMBLE TOUS BUDGETS (BS 2012)			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL BUDGET
COMMUNE	8 453 189 €	3 658 755 €	12 111 944 €
EAU	206 405 €	238 708 €	445 113 €
TOTAL	**8 659 594 €**	**3 897 463 €**	**12 557 057 €**

Projets d'investissements

Conformément au plan de mandat les orientations suivies pour les projets d'investissement sont les suivantes :

- Avoir plus de maîtrise foncière pour des aménagements d'urbanisme durables : achat de tènements au Centre-Bourg, et le long de l'Onzon.
- Améliorer les bâtiments communaux, notamment pour prendre en compte l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et pour obtenir de meilleures performances énergétiques.
- Poursuivre la réfection des voiries, des réseaux et de l'éclairage public.

En 2012, les projets planifiés sur plusieurs années sont en phase d'étude et de lancement des marchés de travaux : réhabilitation de l'école du Valjoly, aménagement de la place du 19 mars, salle festive intercommunale.

Enfin, des investissements importants sont prévus pour les services municipaux : réaménagement de l'Espace Jeunes, extension et rénovation du Centre Technique Municipal, renouvellement de la flotte de véhicules.

total recettes
3 658 755 €
total dépenses
3 658 755 €
RECETTES
AUTOFINANCEMENT 1 535 889 €
EXCÉDENT CAPITALISÉ 669 496 €
EMPRUNTS 597 825 €
FCTVA + TAXE AMÉNAGEMENT 414 000 €
SUBVENTIONS 228 545 €
AMORTISSEMENTS 213 000 €
DÉPENSES
VOIRIE 754 491 €
ACQUISITIONS FONCIÈRES 455 658 €
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT 400 000 €
AMÉNAGEMENTS D'URBANISME 380 771 €
SERVICES GÉNÉRAUX 359 132 €
BÂTIMENTS SCOLAIRES - JEUNESSE 311 023 €
AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUX 303 500 €
BESOIN DE FINANCEMENT 294 239 €
RÉSEAUX EAUX PLUVIALES 181 413 €
ÉCLAIRAGE PUBLIC 86 876 €
ACCESSIBILITÉ 65 628 €
PÔLE DE SERVICE SOCIAL 30 000 €
COMPLEXE SPORTIF 36 024 €

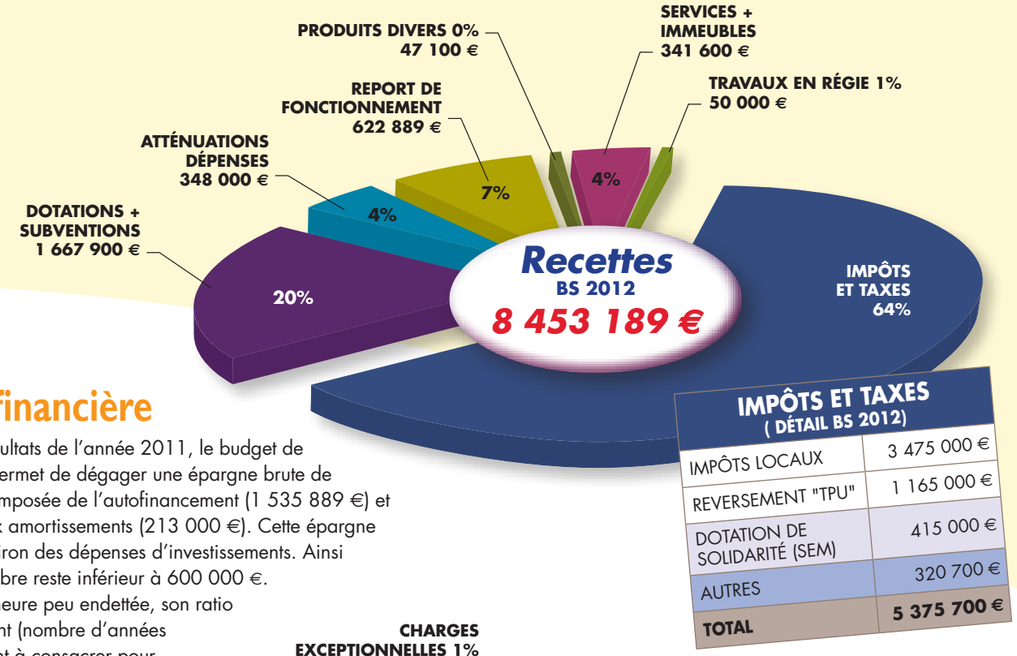

IMPÔTS ET TAXES (DÉTAIL BS 2012)	
IMPÔTS LOCAUX	3 475 000 €
REVERSEMENT "TPU"	1 165 000 €
DOTATION DE SOLIDARITÉ (SEM)	415 000 €
AUTRES	320 700 €
TOTAL	**5 375 700 €**

Gestion financière

Avec les bons résultats de l'année 2011, le budget de fonctionnement permet de dégager une épargne brute de 1 748 889 € composée de l'autofinancement (1 535 889 €) et des dotations aux amortissements (213 000 €). Cette épargne couvre 48 % environ des dépenses d'investissements. Ainsi l'emprunt d'équilibre reste inférieur à 600 000 €.
La commune demeure peu endettée, son ratio de désendettement (nombre d'années d'autofinancement à consacrer pour rembourser tous les emprunts) est de 2,8 années (moyenne de la strate 7 années).

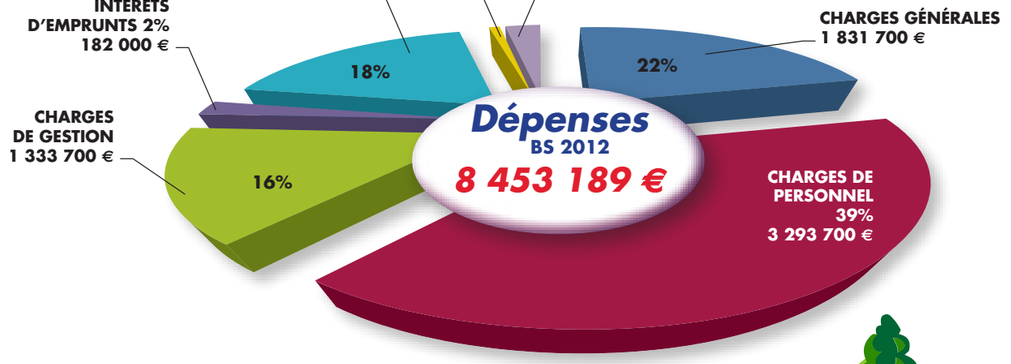

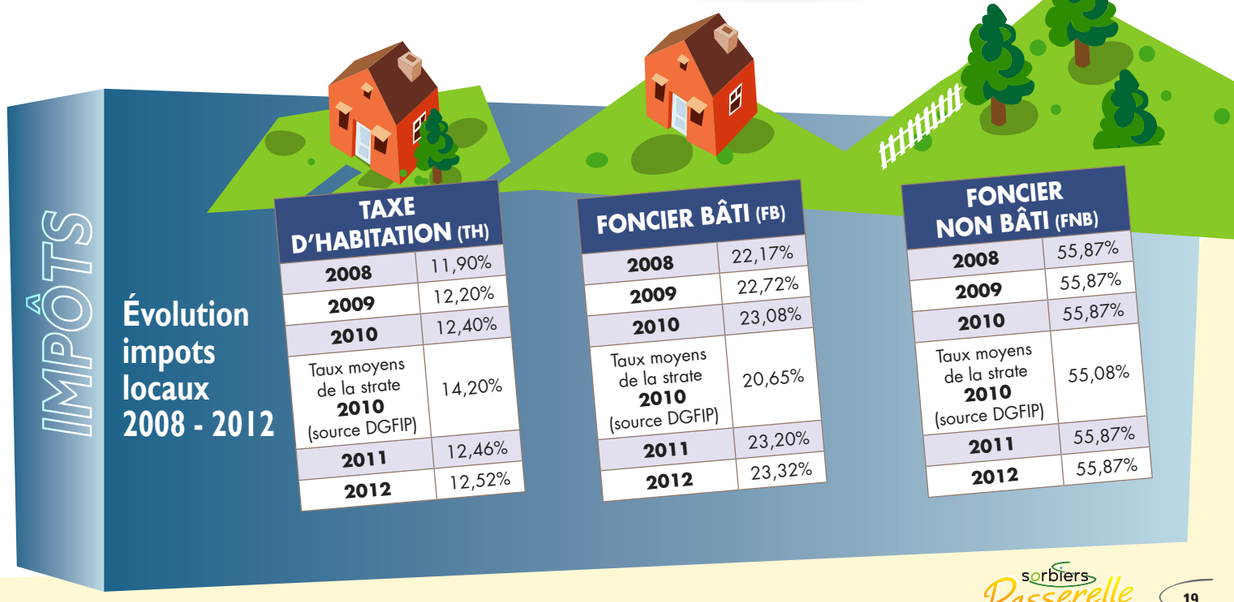

TAXE D'HABITATION (TH)	
2008	11,90%
2009	12,20%
2010	12,40%
Taux moyens de la strate 2010 (source DGFIP)	14,20%
2011	12,46%
2012	12,52%

FONCIER BÂTI (FB)	
2008	22,17%
2009	22,72%
2010	23,08%
Taux moyens de la strate 2010 (source DGFIP)	20,65%
2011	23,20%
2012	23,32%

FONCIER NON BÂTI (FNB)	
2008	55,87%
2009	55,87%
2010	55,87%
Taux moyens de la strate 2010 (source DGFIP)	55,08%
2011	55,87%
2012	55,87%

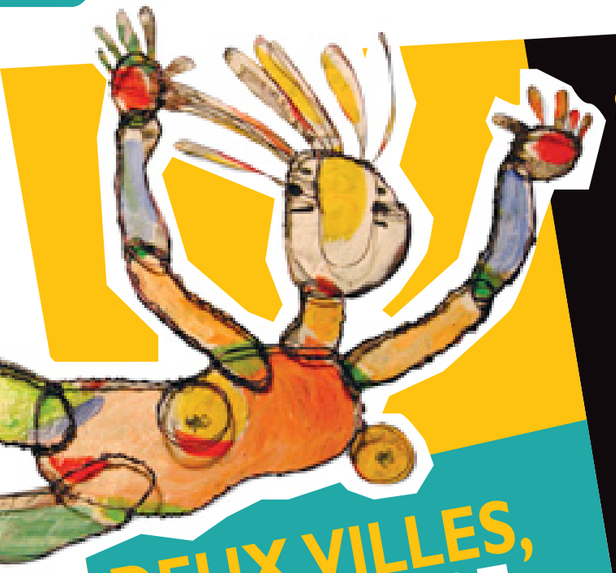

DEUX VILLES, LA CULTURE EN COMMUN

Sorbiers / Saint-Jean-Bonnefonds

***Saison culturelle* 2012/2013**

« La Culture bouge sans cesse et accompagne les grands changements de société ».

Sorbiers et St-Jean-Bonnefonds, L'échappé et La Trame, ensemble pour une saison culturelle 2012-2013. Cette nouveauté et ce savoir-faire mis en partage nous permettent de vous proposer une saison culturelle plus complète : 2 communes, 2 lieux, des résidences d'artistes plus nombreuses, pour plus d'univers à explorer, plus de séances et toujours des tarifs attractifs.

Sorbiers et Saint-Jean-Bonnefonds travaillent main dans la main, depuis début 2012, pour construire et proposer ensemble cette saison intercommunale. Proposer une saison commune, c'est mutualiser des ressources (personnel, matériel, équipements…), pour permettre de faire des économies, mais aussi d'offrir un choix plus vaste et plus varié. C'est surtout une façon de toucher un public plus large et d'accroître la mobilité entre nos deux communes.

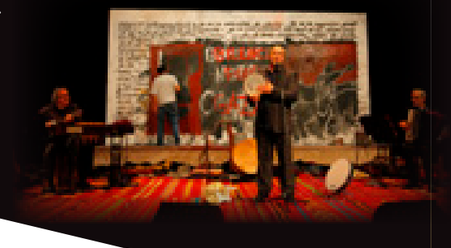

UNE SAISON pour retomber en enfance !

Ce sera donc une vingtaine de spectacles, allant du théâtre à la danse, du cirque aux arts visuels, en passant par des concerts, de l'humour ou du jeune public, qui vous sera proposée. Une saison qui vous emportera et vous transportera de surprises en découvertes. À voir en famille.

Tout d'abord, un même spectacle d'ouverture de saison, Stéréoptik, spectacle musical et visuel pour tous à partir de 7 ans, sera joué, après la traditionnelle présentation de saison, à Sorbiers, à L'échappé le vendredi 21 septembre à 20h et à Saint-Jean-Bonnefonds, à La Trame le samedi 22 septembre à 20h. Soirée gratuite sur invitation.

Ensuite, des propositions qui alterneront entre Sorbiers et Saint-Jean-Bonnefonds, entre L'échappé et La Trame, tout au long de la saison.

Des artistes de renommée tels Romain Bouteille ou Maryse Delente. Des textes importants, Le Petit Prince, Résister c'est exister. Des auteurs, Mahmoud Darwich, Alan Bennett ou Bertrand Russell. Et même une légende, Marylin Monroe…

Des spectacles étonnants et forts, aux titres évocateurs : Eloge de l'oisiveté, Apprivoiser la panthère, La chance de ma vie (talking heads), c'est un peu court l'été… Des spectacles vertigineux, acrobatiques et aériens : Des marches, ïopido (ou l'inverse), Rising… Des spectacles tendres pour retomber en enfance : Le Petit Prince, Le temps de Titus, Quand m'embrasseras-tu ?…

Enfin une résidence d'artiste d'envergure se déroulera de janvier à avril 2013. Patricia Gatepaille, plasticienne et comédienne de la compagnie Azur et les aéroplanes, investira notre territoire avec une exposition à Sorbiers en janvier et Saint-Jean-Bonnefonds en février, un atelier installé dans l'école Isabelle Patissier ouvert aux enfants et aux adultes, un spectacle « Demain dès l'aube ».

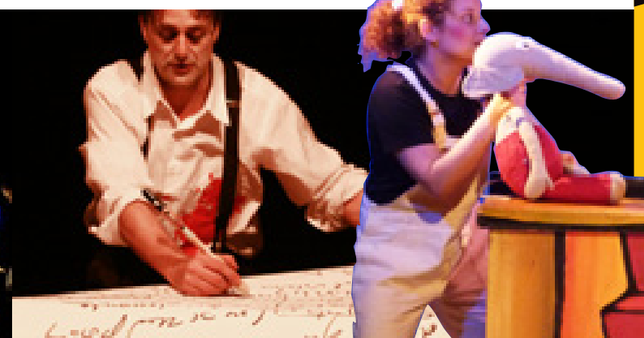

La saison mode d'emploi

Un seul programme, une seule billetterie, une seule grille tarifaire. Le programme complet de la saison 2012/2013 est disponible à L'Office de Tourisme de Sorbiers, à L'espace Voltaire de Saint-Jean-Bonnefonds, dans les mairies, à L'échappé, à la Maison du passementier, sur les sites Internet des deux mairies, sur facebook.

Vous pourrez réserver vos spectacles indifféremment à Sorbiers ou à Saint-Jean-Bonnefonds. Une carte de fidélité et une formule d'abonnement sont disponibles. Tous les détails sont dans la brochure de la saison. La billetterie s'effectue à L'Office de Tourisme de Sorbiers ou à l'Espace Voltaire de Saint-Jean-Bonnefonds (les soirs de spectacles à L'échappé ou à La Trame).

***ATTENTION : réservation indispensable pour les soirées d'ouverture dès le jeudi 23 août. Invitations à retirer à l'Office de Tourisme de Sorbiers* 04 77 01 11 42 *ou à l'Espace Voltaire de Saint-Jean-Bonnefonds* 04 77 95 19 98**

Une nouvelle direction à l'Emad Berlioz

Fin janvier 2012, André Guillaume, directeur, a quitté l'Emad Berlioz (Ecole de musique intercommunale). Au nom de tous nous ne le remercierons jamais assez, de sa disponibilité et de sa persévérance pour faire évoluer la musique au sein de l'école. Ce travail a été reconnu par tous ses élèves qui, les larmes aux yeux, l'ont vu se diriger vers d'autres horizons.

Marie-Christine Larue a pris sa succession, elle assurera la direction de l'école, assumera les cours de clarinette et dirigera la classe d'orchestre. Pour la direction de l'Harmonie de la Chazotte, celle-ci est confiée à un autre professeur.

Nous leur souhaitons la bienvenue à l'Emad Berlioz.

Aides à l'apprentissage de la musique

La musique fait partie de notre Patrimoine national. Celui-ci doit être protégé et mis en valeur. Cela passe par la transmission de cet art aux jeunes générations. Pour des raisons de moyens financiers, tous nos petits Sorbérans n'ont pas accès à l'apprentissage des fondamentaux musicaux leur permettant d'accéder à une pratique instrumentale. Aussi, la municipalité a voulu mettre en place, dès la prochaine rentrée, une aide en direction des familles suivant le quotient familial (QF) de la CAF en complément des subventions versées à l'EMAD.

- QF inférieur à 450 € : jusqu'à 300 € par élève et par an (20% de la somme restant à charge de la famille).
- QF de 450 à 600 € : jusqu'à 200 €
- QF de 601 à 701 € : jusqu'à 100 €

Nous invitons les familles concernées à se renseigner en mairie dès septembre.
Tél. : 04 77 01 11 30

CALENDRIER des manifestations culturelles associatives Saison 2012/2013

DIMANCHE 7 OCTOBRE Fête du pain

SAMEDI 1ER DÉCEMBRE Soirée Téléthon organisée par L'élan pour la Vie avec la Chorale Plein Chant à L'échappé

MERCREDI 19 DÉCEMBRE Auditions EMAD Berlioz

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE Amicale du personnel de Sorbiers, spectacle de Noël

DIMANCHE 27 JANVIER Concert Les Ans Chanteurs à L'échappé

MERCREDI 20 FÉVRIER Concert des professeurs de l'EMAD Berlioz

DIMANCHE 17 MARS Concert chorale Musirêve à L'échappé

MERCREDI 20 MARS Portes-ouvertes de l'Emad Berlioz à L'échappé (et du 18 au 27 mars dans différents lieux sur Sorbiers et La Talaudière)

DIMANCHE 24 MARS Fête du printemps

VENDREDI 5 AVRIL Soirée Mieux Vivre à Sorbiers (MVS) à L'échappé

SAMEDI 6 AVRIL Soirée apéro-concert des Chérubins de Ouaga à L'échappé

MERCREDI 10 AVRIL Conférence sur le tango, Eucalyptus 42, à L'échappé

VENDREDI 24 MAI Spectacle du collège Pierre et Marle Curie à L'échappé

SAMEDI 25 MAI Concert Chorale Musirêve à L'échappé

VENDREDI 14 JUIN Spectacle de l'école Isabelle Patissier à L'échappé

MARDI 18 JUIN Spectacle de l'école du Valjoly à L'échappé

VENDREDI 21 JUIN Fête de la musique

MARDI 25 JUIN Spectacle de l'école Barthélémy Magand à L'échappé

JEUDI 27 JUIN Spectacle des cours de danse du FJEP à L'échappé

VENDREDI 28 JUIN Spectacle de l'école Hubert Reeves

Programme au 15 juin 2012, dates sous réserves de modifications. Renseignements et horaires Office de Tourisme de Sorbiers

Tél. : 04 77 01 11 42

Banque Alimentaire de la LOIRE

L'épicerie solidaire de SORBIERS est partenaire de la Banque Alimentaire de la Loire.

La quantité de nourriture distribuée augmente chaque année, avec de plus en plus de familles à aider. En 11 ans, la collecte du mois de novembre est passée de 65 tonnes à 140 tonnes (2011). La générosité des donateurs est, malgré le contexte de rigueur, appréciable.

Pour Sorbiers, le tonnage perçu de la Banque en 2011 est de 0,72% du total soit 10 638 kg, pour une moyenne de 30 familles concernées par mois, ce qui représente une centaine de personnes. Il faut ajouter 8 095 kg achetés en plus de l'attribution de la Banque Alimentaire.

La Banque Alimentaire de la Loire fonctionne avec 3 salariés et 42 bénévoles. Les 55 associations partenaires représentent 1 200 bénévoles et salariés. La collecte du mois de novembre mobilise plus de 1 500 bénévoles pendant les deux jours. La valorisation des produits distribués et du coût des heures de bénévolat représente 6 680 586 €.

La modernisation de la gestion à travers l'informatisation, la sécurité alimentaire, le guide des bonnes pratiques alimentaires, la mise à disposition d'indicateurs plus précis et réguliers sera la préoccupation majeure des années à venir.

Les 18 000 personnes aidées tous les mois sont des familles monoparentales, des travailleurs pauvres, des demandeurs d'emploi, des jeunes, des étudiants et certains retraités dont les pensions sont insuffisantes.

À Sorbiers aussi on retrouve ce même type de difficultés. Notre Épicerie Solidaire de Sorbiers fonctionne avec plus de quinze bénévoles.

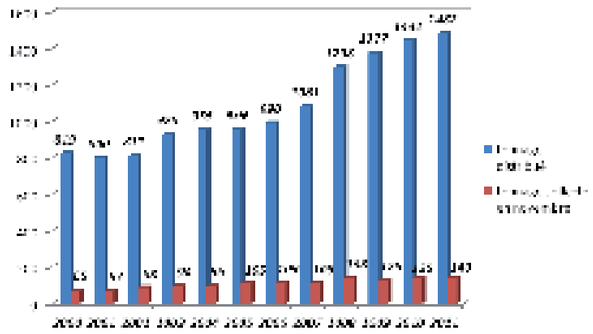

Graphique montrant la quantité distribuée par la banque aux 55 associations partenaires ainsi que le tonnage de la collecte annuelle.

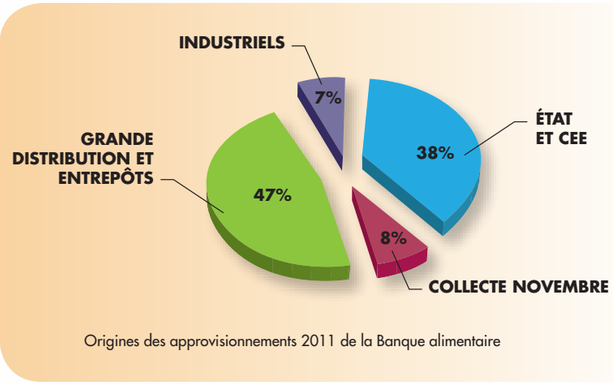

Origines des approvisionnements 2011 de la Banque alimentaire

Commission Communale d'Accessibilité : du nouveau en matière de transport

En 2012 mise en place d'une aide de la commune pour participer au financement des transports des personnes handicapées ne pouvant pas accéder aux transports en commun. La commission a défini les conditions pour avoir droit à cette aide :

- Être titulaire de la carte d'invalidité de 80%
- Plafond de ressources
- Incapacité de prendre les transports en commun.

Pour cela une commission restreinte de 6 membres (3 du CCAS et 3 de la CCA) étudie les dossiers. Fin 2011 - début 2012, la commission a rencontré à leur domicile ou en mairie les personnes qui avaient fait la demande pour bénéficier de cette aide aux transports. À ce jour, une dizaine de dossiers a été étudiée. Un accord avec un taxi Sorbéran a été conclu. Des bons taxis seront attribués aux personnes dont les dossiers ont été acceptés par la commission.

D'autres visites seront programmées ultérieurement. En totalité une quinzaine de personnes semble intéressée par cette action.

L'objectif final est de permettre la continuité de la chaîne de déplacement entre Saint-Étienne et le domicile des intéressés même si pour l'instant cette continuité n'est que ponctuelle.

Renseignement en mairie, bureau du CCAS.

L'écho des écoles

École Benoît Lauras

Autour des créatures imaginaires !

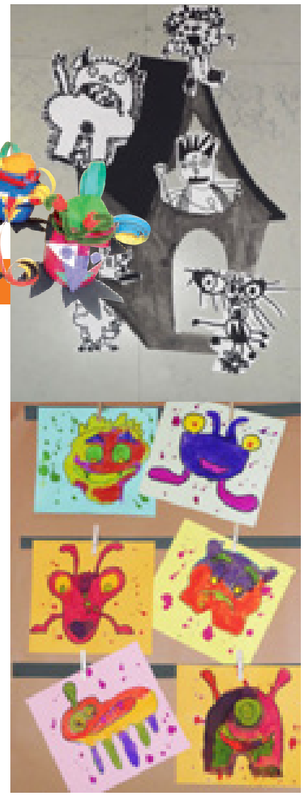

Monstres poilus, monstres à grandes dents, monstres baveux, créatures imaginaires !...
Les élèves de grande section de l'école Benoît Lauras ont participé à l'exposition à l'Office de Tourisme :

« On a inventé une histoire du Grand Monstre Doré. On a fait des bricolages, des peintures, des collages. On a lu des histoires d'ogres et d'ogresses et découvert des poésies. On a travaillé sur l'album « Le Géant de Zéralda ». On a adoré travailler sur ce thème, on avait plein d'idées pour l'exposition ».
Les élèves de Grande Section

École Barthélémy Magand

Le Parc de Sorbiers : Terrain d'observation de la Biodiversité

La classe de CP mène un projet sur la Biodiversité (la nature, le vivant) avec Julie Wyss de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de La Loire. Les élèves se sont rendus compte que tout est utile dans la nature (la terre, les végétaux, les animaux, l'air, le soleil et l'eau) et qu'il faut la protéger. A travers des histoires et des jeux sensoriels, ils ont appris que la nature a des odeurs et des couleurs.

Armés d'un gobelet et d'une loupe, les explorateurs en herbe ont inspecté le parc et ont redécouvert ce lieu familier. Les enfants ont observé les insectes (6 pattes), les araignées (8 pattes), les crustacés (10 à 20 pattes) et les 1000 pattes (plus de 20 pattes). Chaque élève a rapporté une trace de ses découvertes.

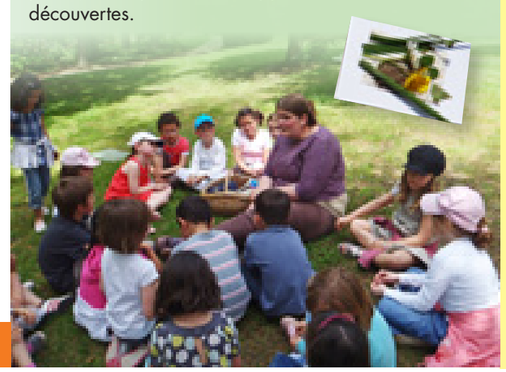

École Isabelle Patissier

À la rencontre de la Terre et des Volcans

Toutes les classes de l'école Isabelle Patissier (de la petite section de maternelle au CM2) sont parties à la rencontre de la Terre et des Volcans à Vulcania le mardi 22 mai dernier. Malgré la pluie, les enfants ont pu découvrir les mécanismes naturels de notre planète à travers un grand nombre d'attractions tout au long de cette journée. Les enfants sont rentrés ravis de cette sortie.

École La Côte

Les petits jardiniers

Dans le cadre de leur projet d'école, les élèves de la Côte ont fait des plantations dans le petit jardin de l'école : aromatiques (verveine, basilic, menthe) et des tomates cerises. Ces ateliers sont pour eux l'occasion de découvrir ou de revoir les fonctions principales de la vie végétale tout en développant leurs sens du toucher et de l'odorat. Ce sera aussi l'occasion de goûter des nouvelles saveurs lorsque nous concocterons des tisanes avec les aromatiques qu'ils ont plantés. Quant aux tomates cerises, nous espérons que le temps nous permettra de découvrir et de goûter ces belles petites boules rouges avant la fin de l'année scolaire.

École Langonnand

À la découverte de la plaine en vélo

En partenariat avec le Cyclo Talaudière Sorbiers, les élèves du cycle III de l'école du Langonnand ont suivi une formation vélo. Ils ont appris à passer les vitesses, à rouler le plus lentement possible, à rouler à deux en se tenant par l'épaule... Ils ont aussi appris à réparer une roue, ont été sensibilisés au code de la route. Bref ! Ils étaient prêts pour la grande sortie de vélo sur route. Elle a eu lieu ce jeudi 31 mai. Le soleil était là. Encadrés par de nombreux adultes et par leur moniteur Xavier, les enfants ont sillonné les petites routes de la plaine de Veauchette à Précieux, via Boisset –les-Montrond et Azieux. Ils ont quand même pris le temps d'admirer les champs de blé et les coquelicots. 32 kilomètres de randonnée, tel est le bilan calculé par les plus grands à l'aide d'une carte et des échelles. Mais surtout, c'était une bien belle journée. Un grand merci à tous ceux qui ont permis aux enfants de la vivre.

École Hubert Reeves

Rencontre USEP à Sorbiers

Le 26 janvier, la classe de CP de l'école Hubert Reeves a accueilli les élèves des écoles de Saint-Christo, de Cellieu et de Saint-Martin-en-Coailleux dans les gymnases du complexe sportif du Valjoly.

Cette centaine d'enfants et leurs accompagnateurs, enseignants et parents bénévoles, se retrouvaient dans le cadre d'une rencontre sportive USEP. Cette fédération permet d'organiser des manifestations pendant et hors temps scolaire.

Au sein d'équipes regroupant des élèves de chaque établissement les joueurs se sont rencontrés dans des jeux de ballons qu'ils avaient pratiqués dans leurs classes respectives : ballon prisonnier, vider les camps, ballon chronomètre et parcours de maniabilité. Ils ont également découvert le hockey avec ses crosses en bois biscornues qu'il faut manipuler avec ardeur mais pas trop, « attention aux coups dans les jambes ».

Au cours de telles activités, c'est surtout la découverte d'autres jeux, d'autres enfants, d'autres manières de faire qui importe, plus que la confrontation elle-même.

Ainsi, on n'oublie pas le pique-nique et le goûter pour compléter la journée.

Depuis trois ans tout se déroule parfaitement bien. Les installations sont vastes, le matériel nombreux et nous ne pourrions pas vivre cette journée si d'autres établissements scolaires et associations ne nous laissaient pas bouleverser le planning.

Si nous organisons cette rencontre, nous nous rendons également à Cellieu pour l'athlétisme et la lutte et à Saint-Christo pour la randonnée et l'orientation.

École Saint Isidore

La semaine du jardinage à l'école

Au mois de mars, nous sommes allés à JARDILAND avec les GS/CP. On a mis de la terre dans des jardinières. On avait un tablier pour ne pas se salir. On a planté des fleurs dans la terre. Il y avait des primevères et des pensées : des jaunes, des rouges, des violettes… On a ramené les jardinières à l'école, elles sont installées dehors sur le muret ou sur les rebords de fenêtres pour faire joli. Quand il ne pleut pas, il faut penser à les arroser.

Dans un autre atelier, on a senti, touché et regardé des plantes aromatiques. Ensuite, il fallait les reconnaître en fermant les yeux. Nous sommes partis à l'école avec un pot de menthe.

On continue à faire du jardinage à l'école : chacun de nous a fait pousser une graine de haricot et puis, dans notre potager, nous avons semé des radis, des carottes, des salades et des rattes.

École Valjoly

Les papilles, le goût avant tout !

Dans le cadre d'un projet de travail autour des 5 sens, l'école maternelle du Valjoly s'est plus axée sur le goût pendant le deuxième trimestre. La classe des plus petits est allée visiter la boulangerie du Valjoly et les grands sont partis à Apinac pour travailler sur le pain et les saveurs.

Mr et Mme Patryniak ont reçu les deux classes pour offrir aux enfants un merveilleux buffet autour des quatre saveurs : sucrée, salée, acide et amère. Nous avons passé un excellent moment dans leur restaurant.

Merci aux parents d'élèves qui ont bien voulu donner de leur temps pour l'école.

DU NEUF A L'ESPACE JEUNES « LE FOYER »

Au printemps 2012, des travaux de réaménagement ont eu lieu à l'Espace Jeunes pour permettre d'accueillir la population dans des conditions plus agréables. L'Espace Jeunes est un lieu d'accueil ouvert à tous qui intègre le Service Enfance Jeunesse Éducation. Ce service s'occupe de tout ce qui concerne les inscriptions dans les écoles, le périscolaire, le centre de loisirs des 11/17 ans. Il est là pour tout renseignement lié à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et les affaires scolaires. Nécessitant plus de confidentialité lors d'échanges avec les familles, il a été décidé de restructurer les locaux pour répondre à ce besoin. L'Espace Jeunes est divisé en deux, d'un côté le Service Enfance Jeunesse Éducation et de l'autre un lieu d'information, d'accompagnement, d'animation et de loisirs « Le Foyer ».

L'accueil à la population est fait par **Sophie Montécot** et **Stéphane Karcz**. Ils sont là pour vous aider dans vos démarches :

- inscription pour l'école, le périscolaire, le centre de loisirs des ados.
- information sur les tarifs périscolaires, le quotient familial, le CME.
- renseignements d'ordre général (petite enfance, enfance, jeunesse).
- accès internet à disposition gratuitement.
- renseignements sur les actions intergénérationnelles (fête des voisins, etc.)

David Subit est le responsable et coordonnateur Enfance Jeunesse Éducation. Il a en charge la mise en œuvre des politiques Enfance Jeunesse de la commune, les relations avec les écoles.

Georges Wilmort gère le planning du personnel chargé du nettoyage des locaux (écoles, espace jeunes, crèche, pôle de service,etc.). Il doit veiller à l'application permanente des mesures d'hygiène. Le nettoyage et la désinfection doivent être effectués quotidiennement selon la nature des locaux.

Un directeur du centre de loisirs ados, qui est aussi coordonnateur et animateur du Conseil Municipal d'Enfants (CME).

Stéphane Fléchet et **Samia Kassouri** sont les animateurs de l'Espace Jeunes « Le Foyer » et du CME.

Le personnel chargé du nettoyage des locaux, du périscolaire (animateurs, référents) **et du centre de loisirs** (animateurs) fait partie du Service Enfance Jeunesse Éducation et intervient sur les sept sites périscolaires, les six écoles publiques et le centre de loisirs à l'école du Valjoly (**30 à 35 personnes** suivant les besoins).

Toutes les personnes du Service Enfance Jeunesse Éducation œuvrent pour offrir aux enfants des conditions d'accueil adaptées à leur âge et aux besoins des familles. L'éducation est une préoccupation permanente de la municipalité. Elle doit être partagée par l'ensemble des acteurs agissant auprès des enfants et des jeunes (familles, enseignants, animateurs,etc.). Le Service Enfance Jeunesse Éducation a pour but de permettre l'amélioration de la situation des enfants et des jeunes par une action éducative, sociale et culturelle pertinente et cohérente.

Espace Jeunes « Le Foyer » - Service Enfance Jeunesse Éducation
2, bis rue de la Longeagne - Tél. : 04 77 53 33 24
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

ADOS FRÉQUENTANT L'ACCUEIL LOISIRS CHAQUE ANNÉE

ANNÉE	Nb Total d'inscrits
2007	45
2008	65
2009	60
2010	93
2011	98

Prochainement, un Accueil Loisirs Adolescents le mercredi après-midi

Sur toutes les périodes de vacances scolaires, la commune de Sorbiers organise un accueil loisirs pour les adolescents (11/17 ans) tandis que le Centre Social Loiso accueille les enfants de 3 à 12 ans. Depuis septembre 2011, pour répondre à la demande des familles, le Centre de Loisirs (3/12 ans) est ouvert le mercredi toute la journée. **C'est à partir de septembre 2012 que l'Accueil Loisirs Ados ouvrira ses portes le mercredi après-midi.**

Cette structure permet aux ados de se confronter à la différence et d'exploiter les richesses de la diversité. Elle facilite l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté (dimension collective du « vivre ensemble »). En complément de la famille et de l'école, l'Accueil Loisirs est l'un des maillons de la politique jeunesse.

L'Accueil Loisirs Vacances (Hiver, Printemps, Été, Toussaint, Noël) est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

L'ouverture de cet accueil à horaires souples (1/2 journée, journée, à partir de 11h) a pour objectif de favoriser l'apprentissage et l'accession des jeunes à leur autonomie en les responsabilisant sur les bases du respect et de l'échange.

L'accueil Loisirs Mercredi sera ouvert de 13h30 à 17h30. En fonction de la programmation des activités, l'horaire pourra être modifié.

L'accueil est assuré par une équipe d'animateurs diplômés. Il se déroule soit à l'école primaire du Valjoly, soit à l'Espace Jeunes « Le Foyer ». Un dossier d'inscription doit obligatoirement être rempli par les parents, il est à retirer à l'Espace Jeunes. Les tarifs sont déterminés en fonction du quotient familial de la famille. À chaque période de vacances scolaires, un programme est édité et disponible à l'Espace Jeunes.

Un Espace Détente, trois soirs par semaine

Cet accueil gratuit s'adresse à tous les jeunes de 11 à 17 ans. Il a lieu à l'Espace Jeunes « Le Foyer ». C'est un temps libre et ouvert. Les ados peuvent faire du ping-pong, du baby-foot, jouer à des jeux de société, lire des journaux, discuter avec les animateurs.

Il fonctionne tous les mardis, mercredis et vendredis de 17h à 19h hors vacances scolaires et tous les jours de 10h à 12h et de 16h à 18h pendant les vacances scolaires.

Renseignements au Service Enfance Jeunesse Éducation - Espace Jeunes « Le Foyer »
2, bis rue de la Longeagne - Tél : 04 77 53 33 24

Foulée printanière adultes 2012

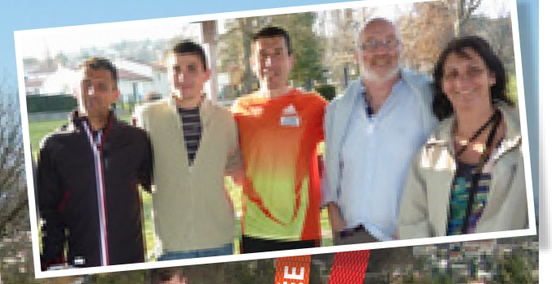

La 16e édition de la Foulée Printanière s'est déroulée le samedi 17 mars 2012 au départ du parc Fraisse sous une météo idéale : soleil et temps frais.

Elle a été organisée par l'OMS de Sorbiers avec le concours technique de l'association Route 42 et de nombreuses associations sorbéranes pour assurer les ravitaillements et la sécurisation des 2 parcours.

Ce sont environ **80 bénévoles** qui étaient mobilisés ce jour là.

105 coureurs ont pris le départ sur le 9 km et **107 coureurs sur le 17 km**, après le départ donné par Monsieur le Maire.

Cette année, le sens du parcours a été inversé rendant le parcours plus difficile au dire des coureurs mais avec une plus belle vue sur les monts du Pilat.

Pour remercier les bénévoles, l'OMS a offert un repas le 30 mars avec diaporama des photos prises pendant la course.

Palmarès 9 km

HOMMES

Stéphane CELLE	36'32"
Serge TERRIER	36'35"
Gwenael BEAUTRIX	37'42"

FEMMES

Alida BENMAHAMED	44'46"
Emilie CELLE	47'45"
Virginie MURAT	48'21"

Palmarès 17 km

HOMMES

Gaël LACASSAGNE	1h 03'46"
Gilles GUICHARD	1h 05' 38"
Olivier FREYCENON	1h 09'

FEMMES

Ourida SID	1h 27'27"
Marie-Pierre DONY	1h 33'33 "
Hacima BELHADDAD	1h 33'36 "

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PISCINE DU VAL D'ONZON

La piscine intercommunale du Val d'Onzon, en pleine mutation depuis plusieurs années, continue à se moderniser pour mieux répondre à vos exigences.

Depuis 2008, la piscine est gérée par un syndicat intercommunal regroupant les communes de Fontanès, Marcenod, St-Christo-en-Jarez, St-Jean-Bonnefonds, Sorbiers, La Talaudière, La Tour-en-Jarez et St-Priest-en-Jarez.

Après la mise en place d'horaires au public élargis (ouverture le mardi et vendredi entre 12h15 et 13h30, fermeture les soirs à 19h20…), de nouvelles animations pour les jeunes (« Mardis loisirs » de 17h à 18h40, « Stages jeunes » durant les petites vacances scolaires…), la saison 2012-2013 s'enrichit d'une nouvelle activité pour les adultes, dénommée « Aquapalmes ». Il s'agit de séances axées sur le renforcement musculaire des abdominaux, des cuisses, des fessiers, des mollets… avec divers matériels spécifiques (Séances les mardis de 18h à 18h45 et samedis de 11h à 11h45, places limitées).

Les mardis et vendredis midis, la piscine mettra aussi à disposition des adultes nageurs un programme de natation élaboré par des éducateurs brevet d'État. Ce service qui suivra une progression et une planification annuelle est gratuit.

Tous les détails des animations sont à votre disposition dans une brochure disponible en mairie, à l'Office de Tourisme ou à la piscine.

La qualité de notre accueil retient toute notre attention. Afin de faciliter vos règlements en caisse, un terminal de paiement par carte bancaire va être installé. Sa mise en service est prévue pour le début du mois de juillet.

Enfin, afin de mettre en valeur le parc, les plages extérieures, mais aussi l'ensoleillement du bassin, des travaux de rénovation et d'ouverture complète de la coupole ouest, sont programmés pour les vacances de la Toussaint 2012. Toutes ces nouvelles dispositions prises pour améliorer votre confort et votre bien-être vont de paire avec une meilleure hygiène et un renforcement de la sécurité. Et, si toute l'équipe de la piscine se mobilise pour vous recevoir dans les meilleures conditions, c'est qu'elle vous souhaite nombreux aux rendez-vous qu'elle vous a fixés !

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI 17h - 19h20

MARDI 12h15 - 13h30 / 17h - 19h20

MERCREDI 14h - 17h

JEUDI 17h - 19h20

VENDREDI 12h15 - 13h30 / 17h - 19h20

SAMEDI 11h - 15h

DIMANCHE 08h - 09h30 (adultes nageurs uniquement) / 09h30 - 12h

TARIFS (septembre 2012)

INTERCOMMUNALITÉ
Adultes 2,90 € - Enfants 1,90 €

EXTÉRIEUR
Adultes 3,60 € - Enfants 2,60 €

Les programmes complets sont disponibles à la piscine.

7e édition de la fête des voisins

Comme chaque année, à la même époque a lieu « la fête des voisins ». À l'Espace Jeunes « Le Foyer », 22 personnes sont venues récupérer un kit (affiches, autocollants, tee-shirts, ballons, etc.) pour la soirée festive du vendredi 1er juin, 22 lieux où la convivialité a été au rendez-vous ce soir- là ce qui représente plus de 600 participants. Une occasion de nouer ou renouer le contact avec ceux qui partagent votre palier, votre rue : vos voisins. Connaître son voisin incite à le respecter davantage. La fête des voisins permet aux citoyens de jouer un rôle actif pour développer la cordialité et la solidarité dans leur milieu de vie. De plus, le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous ce soir-là et certains ont même terminé la fête tard dans la soirée éclairée par la lune !

FNACA 19 mars 2012

Pour célébrer le 50e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, la municipalité de Sorbiers a offert une plaque commémorative dédiée à la mémoire des 30 000 soldats tombés en Algérie, Tunisie et Maroc, entre 1952 et 1962. Cette plaque, déposée au Monument aux Morts, a été dévoilée le 19 mars, jour anniversaire.

Une réception en mairie a suivi cette cérémonie au cours de laquelle différentes personnes ont été honorées et plus spécialement trois anciens combattants : Messieurs Claude PASSEMARD et Pierre VIALLETON qui ont reçu la Croix du Combattant Titre de reconnaissance de la Nation commémorative agrafe Algérie et Monsieur Joseph MONTCHALIN, qui, lui, s'est vu remettre le diplôme d'honneur FNACA Nationale.

Association parents d'élèves Grand Quartier Valjoly

Notre association regroupe les parents d'élèves des écoles publiques du Grand Quartier et du Valjoly. Nous participons, avec les enseignants et les élus, aux conseils d'école, et donnons notre avis sur le fonctionnement et sur les questions intéressant la vie de l'école. D'autre part nous organisons des manifestations qui vont animer la vie de l'école, parfois même de la commune, et participer au financement des activités et des sorties.

Soutenus par la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves à laquelle nous adhérons, nous défendons l'école publique et nous nous mobilisons pour que nos enfants, et au-delà tous les enfants, puissent bénéficier d'un enseignement et d'un environnement scolaire de qualité. Cette année, nous avons mené des actions solidaires avec toutes les écoles de Sorbiers contre la fermeture d'une classe au Valjoly, mais également départementales, sous la bannière du collectif des écoles en colère. Nous fonctionnons par commissions et chacun réussit à trouver sa place, l'ambiance est conviviale et nous sommes toujours à la recherche de nouveaux parents pour apporter de nouvelles idées, de nouvelles propositions.

BIBLIOTHÈQUE de Sorbiers

Pour l'année 2011, la bibliothèque de Sorbiers, mise en place par le Centre Social Loiso, offre une fréquentation en hausse et un bilan encourageant. 180 adultes et 125 enfants ont fréquenté la bibliothèque. La carte familiale à 15 € a enregistré 60 adhésions actives (39 en 2008, 43 en 2009, 45 en 2010). Cette fréquentation accrue s'explique par la création du cercle littéraire « les belles plumes de Loiso », le renouvellement des ouvrages, des nouveautés, la rentrée littéraire, des BD récentes, la possibilité de réserver des ouvrages à la Médiathèque Départementale. Les enfants des écoles, le relais assistante maternelle, les enfants du centre de loisirs se rendent également régulièrement à la bibliothèque. Le fonds comprend plus de 660 ouvrages adultes et 340 enfants et des abonnements (Géo, Massif central magazine…).

Bibliothèque de Sorbiers, rue Rambert Faure. Ouverture : mercredi de 16h à 19h, vendredi de 10h à 12h et de 16h à 19h.

Comité de jumelages

Une petite ville française : Sorbiers

Tel est le thème de l'exposition présentée à Senj en Croatie et retraçant 12 années de jumelage entre nos deux villes.

Pour fêter cet anniversaire, la municipalité de Senj, a émis le souhait d'une exposition de photographies sur notre ville. Ce sont environ 200 photographies qui sont exposées, accompagnées d'un diaporama. L' exposition s'organise autour de 5 grands axes : le patrimoine, l'environnement, la vie locale, les activités et les loisirs de Sorbiers. Sans oublier l'historique du jumelage depuis 2000. C'est à l'occasion de la fête de la Saint Georges, le 23 avril 2012 (grande fête religieuse à Senj) qu'a eu lieu le vernissage au château NEHAJ, en présence de M. Jérôme PASQUIER, ambassadeur de France en Croatie, de M. DARKO Nekic, Maire de Senj, des membres du conseil municipal, de la délégation de Sorbiers et de nombreux invités.

En l'absence du Maire, Raymond JOASSARD, retenu par les élections présidentielles, la délégation sorbérane était composée de Bernard FAYOLLE, ancien Maire de Sorbiers, signataire de la convention du jumelage avec Senj, Roger BRUYAS, Président du Comité de Jumelages, Marcelle FAYOLLE - Jean et Jeanine MERLE - Thierry PERKOVIC (traducteur), membres du comité de jumelages. Au cours de cette réception, le comité de jumelages a offert à la ville de Senj un arbre : le sorbier, symbolisant ainsi son enracinement avec celui de notre amitié. Les membres de la délégation ont eu l'honneur d'être présentés à M. Ivo JOSIPOVIC, Président de la république de Croatie. Les habitants de Senj pourront visiter cette exposition pendant encore quelques mois.

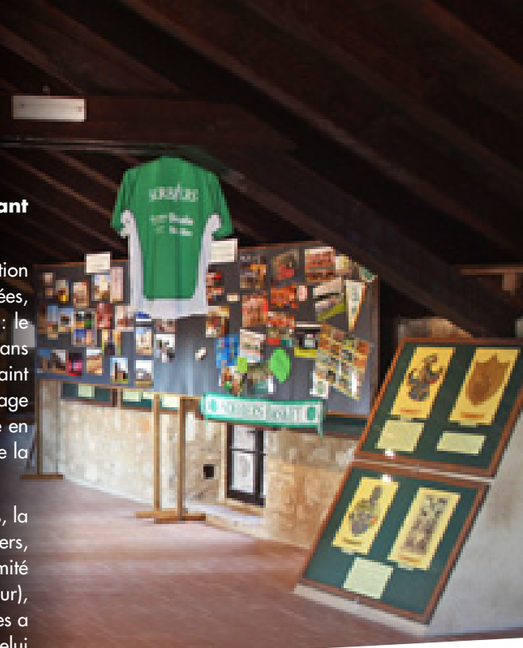

Le collège et Cap danse

à L'échappé…

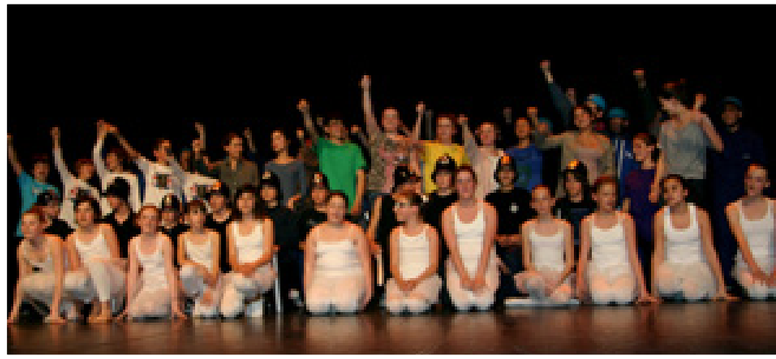

Vendredi 11 mai, L'échappé a accueilli l'Atelier théâtre du Collège Pierre et Marie Curie de La Talaudière, qui fonctionne depuis deux ans avec des élèves volontaires de 4e et quelques autres passionnés de 5e ou 3e. Les élèves et leurs enseignants avaient choisi cette année de mettre en scène Billy Elliot en comédie musicale. Assistés de Philippe Zarch, metteur en scène et de Noella Vydt, chorégraphe, ils ont relooké ce film de 1999 avec leur touche actuelle «made in 2012». Dynamique et enlevé, ce spectacle mêlant chant, danse, musique et théâtre résonnait d'autant plus sur notre territoire chargé du passé minier de la Chazotte. Ce spectacle a obtenu les aides de la DRAC pour financer les intervenants, du Conseil général Loire pour l'achat de matériel et de la commune de Sorbiers pour la mise à disposition du Théâtre George Sand et du personnel lors des répétitions et de la représentation.

Samedi 12 mai, changement d'ambiance avec «More Fragments», spectacle créatif des élèves de «Cap Danse». En fond de scène, des tableaux aux couleurs Lagon et pourpre prêtés par un artiste donnaient une ambiance design aux évolutions des danseuses. Tour à tour, les chorégraphies de Mélissa Moritel, Janine Béal, Sophie Kaboub, Béatrice Garnier et Claire Soulas ont transporté comme dans un rêve les spectateurs, qui se sont laissés guider par le charme, la légèreté et la finesse des danseuses. Ce spectacle en deux actes était ponctué d'interludes de percussions de Koceïla Ikken et Mounir Zekrane.

Un conciliateur de justice à votre service

Tous les deuxièmes mardis de chaque mois, un conciliateur de justice est à votre disposition à la mairie (prendre rendez-vous).

Sa mission consiste à écouter les parties en toute impartialité, à rétablir entre elles un dialogue indispensable et à les aider à trouver un terrain d'entente mettant fin à l'amiable au litige exposé. Son action se situe dans le règlement des problèmes quotidiens survenus entre citoyens. Alors, si vous avez des conflits de voisinage, des litiges entre propriétaires et locataires, des prestations ou réparations critiquables, venez le voir sa mission est entièrement gratuite et bénévole.

A contrario il ne peut intervenir en droit de la famille ou de l'état civil, de même que pour les conflits du travail ou avec un organisme de droit public (administration).

La Biennale de Design au printemps...

La prochaine Biennale Internationale de Design aura lieu au **printemps 2013**. **Du 14 au 31 mars**, elle proposera aux professionnels et au grand public d'explorer le thème de l'empathie à travers des expositions, conférences, colloques et événements festifs dans la ville, dans les musées et à la Cité du Design.

5e Fête du pain 7 octobre 2012 «la Reynière»

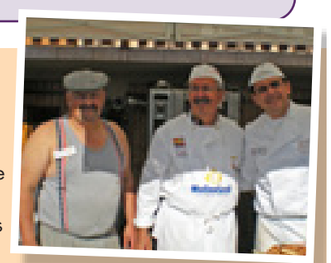

Le comité du pain est heureux de vous inviter à participer à la **5e fête du pain autour du four banal de la Reynière** le **7 octobre prochain**. Manifestation biennale organisée par une équipe de bénévoles dynamique et motivée, avec le précieux concours des habitants du hameau de la Reynière.
Comme les autres éditions, qui ont toujours connu un grand succès populaire, vous serez conviés :

- à la visite du four en pleine activité.
- à l'achat de miches dorées à l'ancienne.
- à la dégustation du jambon cuit dans la paille lors du repas campagnard de midi.
- à la dégustation et l'achat de produits du terroir.
- à assister aux diverses animations gratuites en plein air.

Et surtout à prendre un grand bol d'air pur sur les hauteurs du Grand Quartier, avec une vue magnifique sur le massif du Pilat, dans le cadre enchanteur du hameau de la Reynière.

Toutes les informations concernant la manifestation et les réservations vous seront communiquées par des tracts, affiches, panneaux lumineux et l'Office de Tourisme / Tél. : 04 77 01 11 42

Radar pédagogique : un outil au service de la sécurité

Un piéton s'apprêtant à traverser la chaussée sur un passage protégé est prioritaire sur l'automobile...

Depuis le mois de juillet 2011, le radar pédagogique a été installé à divers endroits sur plusieurs voies de la commune. Bien sûr, des dépassements de la vitesse autorisée ont été constatés, mais il est réjouissant de voir que la plupart des conducteurs respectent la règlementation.

Le radar a été installé :

- du 22 juin au 21 juillet 2011, **avenue Charles de Gaulle**, à proximité d'une intersection prioritaire : une vingtaine de dépassements excessifs de la vitesse autorisée.
- du 02 au 26 octobre 2011, **avenue Anthony Barallon**, juste avant un virage dangereux : quelques contrôles au-dessus de 60 km/h.
- du 28 octobre au 20 novembre 2011, **rue de l'Entente** au niveau de l'école H. Reeves : des difficultés à respecter en descente la limitation de la zone 30, mais pas de vitesses excessives.
- du 24 décembre 2011 au 14 février 2012, **rue des écoles au Grand Quartier**, à proximité du passage piétons pour se rendre à l'école Isabelle Patissier : quelques dépassements de plus de 30 km/h, notamment la nuit.
- du 28 février au 19 avril 2012, **rue de la Brosse**, au niveau du lotissement Sorbiers Soleil : des dépassements de la vitesse autorisée (50 km/h).

À noter que la Gendarmerie travaille en étroite collaboration avec la Police Municipale. La municipalité demande donc une attention particulière au respect des limitations de vitesse surtout aux abords des écoles et des passages pour piétons.

Enfin, un feu tricolore intelligent (le feu passe au rouge dès que le véhicule qui arrive dépasse la vitesse autorisée) sera installé très prochainement à l'entrée de la commune au niveau du passage piétons vers l'école Isabelle Patissier au Grand Quartier.

Opération tranquillité vacances

Pendant la saison d'été, la communauté de brigades de gendarmerie de Sorbiers – La Fouillouse – Saint-Héand demande aux personnes qui le désirent de les informer de leur départ en vacances. Des rondes seront organisées pour la surveillance des habitations durant l'absence des propriétaires. À noter que cette opération continue toute l'année, même en dehors des périodes de vacances scolaires.

Pour tout renseignement appeler la gendarmerie au 04 77 53 60 58

Quel gâchis !

Depuis mars dernier, l'ensemble des parents d'élèves de la commune a conduit différentes actions (chaînes humaines, école morte, cortèges, etc...) pour lutter contre la fermeture de la 6ème classe à l'école du Valjoly. Malgré les 138 élèves inscrits, le Directeur Académique a proposé la suppression de ce poste d'enseignant.

Décision incompréhensible, dans la mesure où cette école a déjà subi une suppression il y a 2 ans (acceptable en fonction des effectifs alors en baisse) et qu'elle a été primarisée précédemment (fusion des écoles élémentaire et maternelle).

Décision incompréhensible, si ce n'est pour répondre au besoin de rendre 54 postes au niveau départemental. La RGPP (la Réforme Générale des Politiques Publiques) qui impose le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux a des conséquences tangibles sur notre quotidien.

La lutte des parents d'élèves débouchera peut-être sur l'attribution de moyen temporaire, mais on peut regretter que la sérénité d'un établissement scolaire soit perturbée plusieurs mois par une telle décision. Si ce n'était le cas, la moyenne élève par classe passerait de 23 élèves à près de 28 élèves avec de nombreux doubles cours.

Pour la qualité de l'enseignement, le combat des parents est légitime.

Raymond Joassard
et la liste Avec vous pour Sorbiers

Sorbiers Avenir

En cette période électorale le groupe «Sorbiers Avenir» se félicite du résultat obtenu par le Président sortant sur la Commune de Sorbiers lors des Présidentielles: 53,81 % pour Nicolas SARKOZY contre 46,19 % pour François HOLLANDE, soit un écart de 360 voix. Ce résultat confirme une nouvelle fois que Sorbiers est une ville de « Droite ».

Nous allons maintenant continuer à nous investir pour la candidature de notre Député sortant, François ROCHEBLOINE pour les Législatives des 10 et 17 juin prochains, avant de préparer les Municipales de 2014 pour reprendre les rênes de notre Commune.

Comme nous l'avons dénoncé tout au long de notre mandat, nos représentants ont de nombreuses difficultés pour participer de manière active à la gestion communale et surtout à l'élaboration de tous les projets importants :

- Construction de la salle intercommunale avec Saint Jean Bonnefonds : refus de nous accorder un membre dans le comité de pilotage.
- Aménagement de la place du 19 Mars, Jean Yves ROBERT a été accepté dans la commission de choix du cabinet d'architecte après maintes demandes et la parution d'un article dans la presse dénonçant le manque de concertation de la population sur ce projet vital pour l'avenir de l'aménagement du centre bourg et surtout le nombre insuffisant de parkings. Depuis le début du mandat notre équipe réclame une étude globale pour l'aménagement du centre bourg ; Cette dernière est enfin mise à l'ordre du jour alors que de nombreux projets qui auraient dû en faire partie ont été lancés sans aucune coordination : l'aménagement de la place du 19 Mars, l'étude et la demande de financements « FISAC » pour les commerces, la construction d'un immeuble à l'entrée du bourg, la préemption d'immeubles près de l'église, etc.
- Le PLU est en cours d'étude, notre équipe a été difficilement admise dans le comité de pilotage (Jean Yves ROBERT et Alain CHOLAT sont tout de même membres de la commission « urbanisme »). Nous en sommes actuellement à l'étude des demandes individuelles de modification du PLU, nous sommes là aussi mis à l'écart sous prétexte de confidentialité. À ce sujet nous rappelons que nous avons tout de même été élus, nous aussi, par les Sorbérans. Nous nous sommes d'ailleurs déplacés à maintes reprises sur le terrain à la demande de particuliers pour voir le bien-fondé de leurs réclamations et leur adéquation avec les nouvelles obligations et contraintes en matière d'urbanisme.

Jean Yves ROBERT, Patricia COURTINE, Alain CHOLAT,
Jacqueline AVRIL et Gilles CHOVET,
ainsi que toute leur équipe,
vous souhaitent de bonnes vacances d'été.

Téléphone : 04 77 53 13 08
e-mail : robert-jeanyves@wanadoo.fr

« Une équipe pour agir »

Madame, Monsieur.

Depuis un an j'ai l'honneur de vous représenter. Ainsi j'ai participé à tous les Conseils Municipaux. Plus de 120 propositions ont été présentées par la majorité municipale socialo-communiste. Certes la plupart de ces délibérations, d'ordre technique, ont été approuvées à l'unanimité. Je n'ai pas approuvé les votes concernant les questions budgétaires qui relèvent de choix politiques. Je me suis également abstenu et opposé cinq fois.

Cependant, j'ai été surpris et amené à constater un début de désunion de la majorité municipale. En effet, plusieurs fois des voix dissonantes se sont fait entendre, au sein de leur groupe, par des abstentions remarquées. Une première fois, au sujet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté par le Préfet de la Loire le 9 mai 2011, trois élus de l'équipe majoritaire se sont abstenus.

Une autre fois, d'une manière plus virulente à la limite de l'opposition pour certains, six membres de cette majorité se sont abstenus en motivant fortement leurs décisions.Il s'agissait d'une délibération concernant un protocole transactionnel d'indemnisation dans le cadre d'un contentieux relatif à l'effondrement du mur de soutènement de l'allée du château.

De ce fait, contrairement à la proposition Monsieur le Maire, près d'un tiers de son équipe s'est ainsi prononcé pour l'attente d'une décision définitive du Tribunal Administratif de Lyon où l'affaire était toujours pendante, plutôt que d'accorder la somme de 450 000 € aux fins de faire réaliser les travaux de reconstruction par l'intéressée.

Cette majorité serait-elle en train de se fissurer ? D'autant que les résultats de l'élection présidentielle à SORBIERS, plutôt défavorables pour elle, sont de nature à induire le doute dans les esprits. Il est effectivement à constater un écart moyen de 6 % en moins pour la gauche par rapport au niveau national. Ainsi par l'inversion de ces résultats les SORBERANS confirment qu'ils n'adhèrent pas à une politique de gauche pour la France.

S'il en est de même pour SORBIERS, il nous faudra définir ensemble une stratégie de reconquête de la municipalité. Cela effacerait un surprenant épisode de l'histoire de notre belle commune que nous aimons. Nous ne souhaitons pas la voir changer pour continuer à y vivre en toute tranquillité.

Je vous remercie de votre attention. Bien à vous.

Edmond Hubé
Téléphone : 06 88 88 41 42
hube.edmond@orange.fr

De novembre 2011 à avril 2012

NAISSANCES

TORDJEMAN Yasmine	12 octobre 2011
FOND Noélie	11 novembre 2011
ARNAL Céleste Chloé Agnès	14 novembre 2011
MOINE Faustine Sandrine	24 novembre 2011
BELMOUNES Inaya Francisca	29 novembre 2011
FERREIRA – ARNAUD Arthur Timothé	1er décembre 2011
ROMIER Louanne	11 décembre 2011
ARSAC Théo Louis	12 décembre 2011
MALEYSSON Maidyn	13 décembre 2011
GAILLARD Jenna Brigitte Celina	15 décembre 2011
GAUDON Benjamin Christian Gérard	19 décembre 2011
OUSSAR PRéVOST Jules	2 janvier 2012
BAPTISTA Maëlle	7 janvier 2012
MOUNARD Sorën	11 janvier 2012
AMARÉ Clémence Blanche Mathilde	21 janvier 2012
FAYOLLE Flavy Brigitte Joëlle	26 janvier 2012
BERISSOUL Cherine	2 février 2012
ABRAS Elouan René Nils	5 février 2012
MICOL Mathilde Paule Elise	5 février 2012
LANGUET Julien	6 février 2012
LANGUET Yann	6 février 2012
TARARA BOUCHUT Léo	7 février 2012
DUSSUD Eve Jeanne	13 février 2012
REMIRENZI Loris Pierre Daniel	18 février 2012
BLON Tony	20 février 2012
BENJELLOUN Amine	6 mars 2012
DUSART Cassandre Béatrice Brigitte	6 mars 2012
CARMIGNANI Iris	7 mars 2012
NOWAK Sven	11 mars 2012
PRADEL Antonin Théo	13 mars 2012
POINAT Camille Lola	13 mars 2012
BENGUESMIA-CHADLY Alil	23 mars 2012
VEROT MARÉCHAL Ophélie Andréa	28 mars 2012
GHOULAM Jibrîl Abou-Bakr	29 mars 2012
MARTIN Elsa	3 avril 2012
VALLUCHE Alix	4 avril 2012
JUAN Wanis	18 avril 2012
NOMBRET Léandre	25 avril 2012
EL MAGHNOUJI Adam	30 avril 2012

MARIAGES

LAURENSON Thierry et RODRIGUEZ Sandrine	17 déc. 2011
COTTIER Sylvain et PROSDOCIMO Nathalie	21 janvier 2012
VIRISSEL Guillaume et RETUREAU Joëlle	18 février 2012
CONCHONNET Philippe et GUICHARD Dominique	31 mars 2012
MARET Jean-Denis et BERLIER Stéphanie	20 avril 2012
TONGE FRANCISCO Carlos et VALENTINI Priscilla	27 avril 2012
FONTBONNE Sylvain et BAZIER Marie Lise	28 avril 2012
WLODARCZYK Loïc et ROUSSET Elodie	28 avril 2012
BERTHON Michaël et VALLON Amandine	28 avril 2012
NICOLAS Romain et MAILLET Magalie	28 avril 2012

DÉCÈS

PARET Jean Louis	9 nov.2011
BONNIER veuve PACALET Marie Antoinette	11 nov. 2011
BELAHCENE Hayette	16 nov. 2011
FAYOLLE veuve COUZON Marie Etienette	18 nov. 2011
LORNAGE Jean Guy Marie	27 nov. 2011
MATHEVON épouse CONVERT Valérie Martine Michelle	25 déc. 2011
SEIVE Jean-Claude Marie	3 janvier 2012
SIRIEIX Robert Charles	11 janvier 2012
GRAIL Léo Pierre Jean	2 février 2012
VERRIÈRE René Marcel	10 février 2012
BENLAHCENE Rekia	11 février 2012
ARSAC Christian Marcel Paul	14 février 2012
BARLET Marie Françoise Antoinette C. veuve EXBRAYAT	14 février 2012
REY Odette Fernande veuve CHARREYRON	15 février 2012
LAVAL Henri Marie Jean	17 février 2012
DELAY Jean-Claude François	23 février 2012
BONNET René Auguste Louis	6 mars 2012
VIRICEL Marc Gabriel Marcel	17 mars 2012
DÉTREZ Solange Marcelle Madeleine épouse BOURG	23 mars 2012
SLOTALA François	24 avril 2012

Souvenir

Née en 1970 à Sorbiers, professeur des écoles depuis 1991, Valérie CONVERT enseignait aux élèves de CP à l'école Barthélémy Magand depuis 2005 et vivait avec son mari et ses deux filles à Sorbiers. Elle faisait partie du club Route 42. Elle nous a quittés en décembre 2011 suite à une longue maladie contre laquelle elle s'était battue depuis mai 2009. Elle était appréciée par ses collègues, ses élèves et toutes les personnes qui la côtoyaient. Discrète, douce, souriante, dynamique, elle aimait la vie.

Exposition de dessins d'enfants

Du 28 mai au 17 juin

à l'Office de Tourisme

Travaux réalisés par les écoles de Sorbiers, à partir du thème choisi par les enfants du Conseil Municipal d'Enfants.

«Les créatures imaginaires»

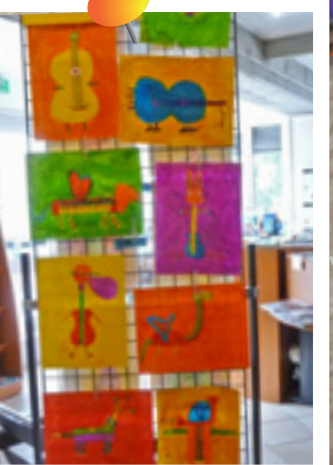

sorbiers

TY AND CO 04 77 39 06 66

Opération Broyage

Samedi 31 mars 2012
place de l'Entente

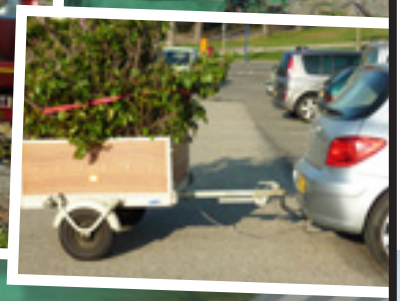

EUROVIA
VINCI

Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Un des leaders européen de la construction,
de l'entretien et de la maintenance des infrastructures
de transport routier et ferroviaire

Eurovia DALA - agence de Saint-Etienne
Les Littes, 42650 Saint-Jean Bonnefonds
T/ 04 77 48 16 00 - F/ 04 77 48 16 63
www.eurovia.com